SCHÉMA MÉTROPOLITAIN

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

AMBITIONS ET PLAN D'ACTIONS

métropole GrandNancy

La Place Stanislas à Nancy

30 ACTIONS

POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DU GRAND NANCY

TABLE DES MATIÈRES

LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY : CHIFFRES-CLÉS ET PORTRAIT

01 | INTRODUCTION 2

Enjeux et objectifs de la démarche
Méthodologie
Articulation du SMESRI avec les politiques nationales et régionales

02 | CONTEXTE ET DIAGNOSTIC 4

Présentation de l'écosystème métropolitain de l'ESRI
Contexte global de l'ESRI sur la Métropole
- Partie 1 – Offre de formation
- Partie 2 – Potentiel scientifique
- Partie 3 – Potentiel de transfert et d'innovation

Synthèse des enjeux métropolitains en matière d'ESRI

03 | AMBITIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY 6

Axe 1 – Confirmer l'excellence de l'écosystème recherche-formation-innovation métropolitain
Axe 2 – Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la Métropole du Grand Nancy
Axe 3 – Contribuer à la continuité des parcours, l'attractivité de la vie étudiante et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés
Vie Etudiante : Améliorer les conditions de formation et de vie des étudiants
Un rôle d'animateur et de facilitateur territorial

04 | PLAN D'ACTIONS DÉTAILLÉ 8

LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

- CHIFFRES ET ACTEURS CLÉS -

Enseignement Supérieur

55 000 étudiants

Plus de 60 établissements d'enseignement supérieur
publics et privés

1er pôle français de formation d'ingénieurs, hors Paris, avec 11 écoles d'ingénieurs UL

1er pôle universitaire de Lorraine
et 2e du Grand Est

1 Label Université d'Excellence, I-SITE
porté par l'Université de Lorraine

2 écoles nationales supérieures
École nationale supérieure d'art et design de Nancy et École nationale supérieure d'architecture de Nancy

Sciences Po.
Campus Européen Franco-Allemand de Nancy

Artem
« ARt TEchnologie Management » ou l'innovation pédagogique : Mines, Ensad, ICN

Recherche

Plus de
60 laboratoires
de recherche

3 000 enseignants chercheurs
et 1 800 doctorants

Des acteurs nationaux majeurs
CNRS, INRIA, INRAe, INSERM, Institut de Cancérologie de Lorraine

Des équipements uniques au monde
Tube Daum pour la recherche sur les nanomatériaux à l'Institut Jean Lamour, ANRT Atelier National de Recherche typographique à l'École nationale supérieure d'art et de design

Le CHRU de Nancy à la pointe
Excellence en recherche clinique
1er employeur métropolitain
Reconnaissance internationale sur les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin
Site de référence en Radio Théranostique
Interne Vectorisée grâce notamment à Nancyclotep et l'Institut de Cancérologie de Lorraine.

Innovation

Un écosystème d'appui à l'innovation
performant et coordonné

2 incubateurs d'excellence
réunis sous la marque LIINK : L'Incubateur Lorrain et Grand Nancy Innovation

Le Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine
Avec le PeeL, l'Université de Lorraine est l'université la plus entreprenante de France

SATT SAYENS
Société d'accélération du transfert de technologies

Une technopole labellisée RETIS
Grand Nancy Innovation labellisée RETIS, réseau national des écosystèmes territoriaux d'innovation

- LA MÉTROPOLE EN QUELQUES MOTS -

Forte d'une aire urbaine de quelque 500 000 habitants, la Métropole du Grand Nancy est située à 1h30 de Paris par le TGV et au cœur de l'espace transfrontalier européen.

Avec 55 000 étudiants, la vie universitaire fait partie de l'ADN du Grand Nancy, elle représente la 3e agglomération étudiante la plus dense de France.

Le technopôle Henri-Poincaré, spécialisé dans les domaines scientifique et médical, concentre 285 entreprises, 300 composantes de formation, 2 000 enseignants-chercheurs et de grands instituts nationaux de recherche. L'engagement de la Métropole aux côtés de l'Université et des acteurs de la recherche a permis de structurer des pôles d'excellence, de construire des laboratoires de renommée internationale contribuant à l'attractivité du territoire tels que l'Institut Jean Lamour, l'un des laboratoires européens les plus influents en science de l'ingénierie des matériaux.

Institut Jean Lamour Nancy © Patrice Saucourt

La spécificité et l'excellence d'Artem, Art TEchnologie Management, incarnent l'identité historique de Nancy grâce à la transversalité disciplinaire en relevant le défi d'allier l'éducation à la recherche et à la création. Un tryptique inscrit dans son ADN et illustré par : Mines Nancy, ICN Business School et l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy.

© Artem

En 2023 la Métropole du Grand Nancy devient la plus grande agglomération thermale française et soutiendra le développement d'une communauté d'acteurs économiques afin de favoriser l'émergence de projets d'innovation liée au thermalisme et au bien-être ainsi qu'à la création d'activités et d'entreprises.

Sur le plan économique, le bassin économique de la Métropole développe une culture de services à haute valeur ajoutée, avec 23 000 entreprises, dont de grands groupes internationaux, tels que Saint Gobain, Novasep, Fives Nordon ou Welcoop mais aussi des entreprises innovantes fruits du milieu académique telles que BANOOK Group, Inotrem, Plant Advanced Technologies ou Urbanloop.

Écosystème numérique d'excellence, le Grand Nancy, au cœur de la dynamique LORNTECH du Sillon Lorrain labellisée French Tech 2015, la Métropole est depuis devenue **Capitale French Tech au sein de la « French Tech East ».**

INTRODUCTION

Métropole universitaire et berceau de grandes écoles, riche de ses 55 000 étudiants et 3 600 enseignants-chercheurs, le Grand Nancy dispose d'atouts significatifs pour jouer un rôle majeur dans la compétition mondiale de l'économie de la connaissance, avec à la clé les innovations et technologies de rupture.

Formation, recherche, transfert de technologies, diffusion des connaissances et de la culture scientifique et technique, entrepreneuriat et innovation constituent autant de champs où la Métropole intervient en appui des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et des entreprises pour accroître son rayonnement.

La stratégie de développement économique de la Métropole adoptée en 2021 a dans ce cadre posé les bases de liens plus étroits entre les actions de développement économique et l'enseignement supérieur-recherche-innovation (ESRI) afin d'apporter davantage de liant entre les acteurs académiques et socio-économiques. La Métropole a impulsé une démarche de structuration des secteurs d'avenir stratégiques que sont l'énergie, l'alimentation et la santé.

S'appuyant sur les matériaux, le génie des procédés et le numérique dans une approche inter-filières, la stratégie entend consolider et encourager la transdisciplinarité.

Plus largement, l'ambition de la Métropole du Grand Nancy est de renforcer les synergies entre les acteurs de l'écosystème ESRI métropolitain afin d'apporter des solutions concrètes aux grands défis sociétaux inscrits dans les stratégies européennes nationales et régionales, dans une dynamique fédératrice permettant de co-construire les orientations stratégiques et un programme d'actions répondant aux enjeux spécifiques de notre territoire.

En effet, les crises successives, énergétiques, sanitaires, économiques ont bouleversé de nombreux équilibres de manière structurelle. Dans ces changements à venir, le Grand Nancy a une formidable carte à jouer pour accompagner ces transformations sociétales, accompagnées par les avancées scientifiques et technologiques et donc par le soutien à la recherche, la formation et l'innovation. Au premier rang de ces défis figure l'objectif de neutralité carbone attendu en 2050, pour lequel les travaux de recherche, les projets structurants et la coordination entre les centres névralgiques ESRI métropolitains seront cruciaux.

C'est pourquoi, avec ce premier schéma ambitieux et opérationnel, la Métropole du Grand Nancy s'engage à soutenir les étudiants, les chercheurs, les enseignants, les entreprises qui contribuent chacun à leur échelle à la consolidation des compétences, du savoir-faire et au rayonnement du territoire pour devenir une Métropole des sciences au cœur de l'Europe.

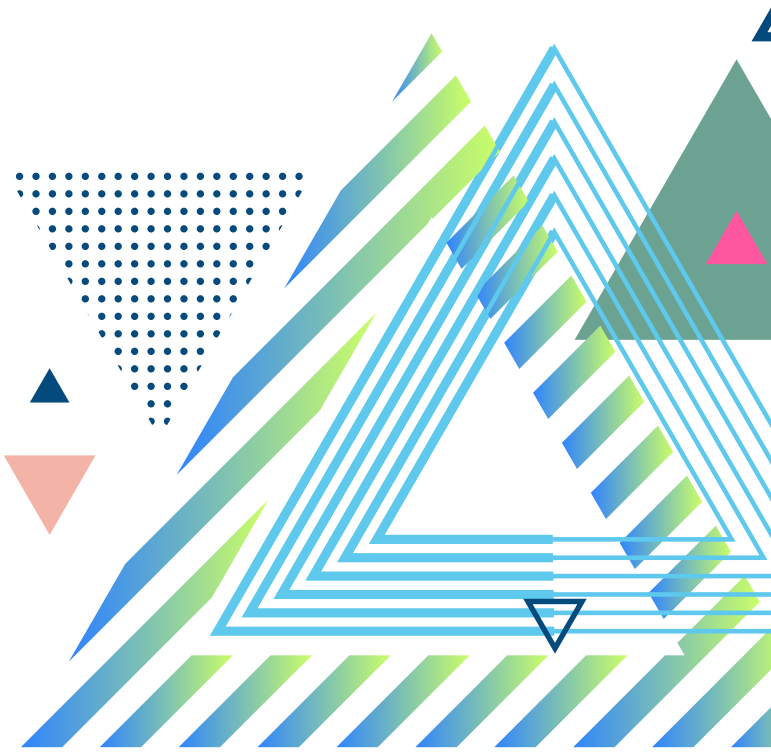

ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

Le Comité Stratégique « Université - Recherche - Santé » constitué de 31 membres représentatifs de l'excellence de la recherche, de l'enseignement et de l'innovation métropolitain, animé par Jean-Yves le Déaut (installé le 9 décembre 2020), a dressé un premier état des lieux du potentiel scientifique et a établi une liste de « 20 Propositions pour accroître l'attractivité de la Métropole du Grand Nancy, enrichir les politiques publiques et impliquer les citoyens ».

Faisant suite à ce 1er rapport d'étape du comité stratégique, la Métropole a **souhaité se doter d'un Schéma Métropolitain d'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (SMESRI) pour structurer et prioriser son action et ses interventions** en la matière.

Capsule d'Urban Loop sélectionnée pour les JO 2024 à Paris © Urban Loop

Cohérente avec les actions déjà engagées (soutien aux projets universitaires structurants, aux travaux de recherche et aux formations innovantes, animation-coordination de l'écosystème d'innovation, développement de la vie étudiante), la démarche vise à **renforcer l'effet levier et le rôle d'accélérateur** des actions métropolitaines. C'est le cas notamment dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2021-2027 au sein duquel la Métropole du Grand Nancy financera, aux côtés de l'État et de la Région, 12 projets de recherche structurants sur le territoire à hauteur de 2,2 millions d'euros.

Piloté de manière partenariale en cohérence avec l'action des partenaires publics, académiques et de l'innovation, ce nouveau cadre stratégique doit assurer la **réactivité et l'agilité de l'action publique** dans un souci d'évaluation continue de la performance et d'intégration permanente des enjeux scientifiques, technologiques, économiques, environnementaux et sociétaux.

Fondamentalement tourné vers l'international, le schéma métropolitain entend renforcer la valorisation économique, l'innovation et l'attractivité mais aussi renouveler et encourager le dialogue science et société, positionnant le Grand Nancy comme une **Métropole des Sciences.** Au-delà, il pose une vision de long terme, ayant pour objectif de faire de notre territoire un **écosystème ESRI de référence à l'échelle européenne et internationale.**

S'inscrivant en cohérence avec les politiques européennes, nationales et régionales, la Métropole du Grand Nancy entend ainsi mettre en œuvre une politique d'Enseignement Supérieur Recherche et Innovation portant une vision de long terme, faisant de la transdisciplinarité la pierre angulaire de son action en matière de recherche et de formation et mobilisant un écosystème d'excellence, alliant Science, Technologie et Sciences Humaines et Sociales, au service des grands défis sociétaux évoqués en introduction :

- **La transition énergétique**
- **La transition santé (ingénierie de la santé, biotechnologie et bioproduction)**
- **La transition alimentaire**
- **La transition numérique**

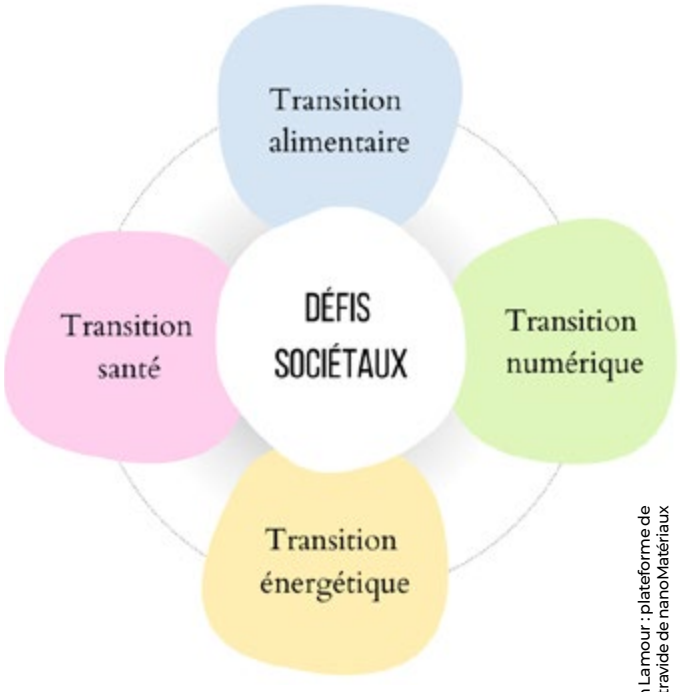

Tube D.A.U.M. de l'Institut Jean Lamour : plateforme de de Dépôts et d'Analyses sous Ultravide de nanoMatériaux (70 mètres de long)

MÉTHODOLOGIE

Le 27 avril 2022, la Métropole a mis en place un comité de pilotage regroupant un panel représentatif des établissements d'enseignement supérieur, de recherche et des acteurs de l'innovation dont l'Université de Lorraine, le CHRU, l'Institut Carnot ICEEL, Artem, l'Ensad, Lorraine INP, Solvay, Scalen, Grand Nancy Innovation.

Un des objectifs centraux de ce schéma est de co-construire une vision sur le long terme et de contribuer à une stratégie pérenne en répondant à la problématique suivante : **Quelle métropole souhaitons-nous dans 30 ans en matière d'enseignement supérieur, recherche et innovation?**

Après une phase d'analyse documentaire et de diagnostic, des groupes de travail thématiques et ateliers ont été menés avec les différents acteurs de terrain de l'écosystème ESRI afin de bâtir un diagnostic éclairé et partagé des moyens à mettre en œuvre pour maintenir l'excellence métropolitaine, concrétiser les « 20 propositions » du comité stratégique Recherche Université-Santé, et ainsi dessiner les premières orientations stratégiques. En parallèle, plusieurs entretiens bilatéraux ont été menés avec des acteurs clés afin d'échanger plus en profondeur sur leur vision de l'action métropolitaine en faveur de l'ESRI.

L'implication, la disponibilité, la qualité des échanges et des contributions des acteurs de l'écosystème ESRI ont contribué à dessiner un schéma ambitieux en trois temps :

1. Identification des orientations stratégiques, issues d'une analyse critique des forces et des axes d'amélioration du territoire ;
2. Co-construction d'objectifs stratégiques avec les acteurs métropolitains de l'ESRI ;
3. Définition d'un plan d'actions concret identifiant les interventions prioritaires de la Métropole.

- CALENDRIER D'ÉLABORATION DU SMESRI -

Le schéma présenté de manière détaillée dans la suite du document s'appuie sur les travaux conduits en ateliers et les différents temps de mobilisation des acteurs locaux auxquels ont activement participé l'Université de Lorraine, le CHRU de Nancy, la délégation régionale Centre-Est du CNRS, Lorraine INP, TELECOM Nancy, Artem, Mines Nancy, l'Ensad, AgroParis Tech, le PeeL, l'Incubateur Lorrain, la SATT SAYENS, l'Institut Carnot ICEEL, GeoRessources, l'Institut Jean Lamour, NANCYCLOTEP, EPSIDY, le Féru des Sciences, le CROUS, le Conseil DépArtemental 54, Scalen, Grand Nancy Innovation et l'agence Lorr'up. Il pose les orientations stratégiques et définit les axes de travail à suivre pour soutenir collectivement l'écosystème ESRI métropolitain.

ARTICULATION DU SMESRI AVEC LES POLITIQUES NATIONALES ET RÉGIONALES

La Région Grand Est a établi sa stratégie régionale 2020-2030 pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation en juillet 2020. Dans cette stratégie, la Région s'est fixé plusieurs objectifs à atteindre d'ici 2030 :

- Doubler la Dépense Intérieure de Recherche et Développement des Entreprises (DIRDe) régionale
- Accroître de 50% la proportion des jeunes atteignant un diplôme de l'enseignement supérieur, de sorte que 60 % des 30-34 ans disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur
- Atteindre 250 000 étudiants dans les établissements Grand Est

Pour ce faire, la Région concentre son action sur 3 ambitions, 14 objectifs et 36 actions. Les 3 ambitions sont les suivantes :

1. Faciliter la réussite étudiante : encourager l'inclusivité, le bien-être et l'ouverture à tous les étudiants,
2. Créer un espace stimulant au développement de nos talents,
3. Renforcer l'impact territorial de l'ESRI.

La Métropole du Grand Nancy s'inscrit pleinement dans ces objectifs et entend renforcer plus encore ses collaborations avec l'État et la Région au sein d'une vision partagée, afin d'amplifier l'effet levier en termes de financement.

CONTEXTE & DIAGNOSTIC

PRÉSENTATION DE L'ÉCOSYSTÈME MÉTROPOLITAIN DE L'ESRI

Un écosystème de l'Enseignement Supérieur Recherche et Innovation pluri-thématique, dense et dynamique, qui stimule l'innovation et nourrit l'excellence des travaux de recherche et de la formation.

Sur le territoire métropolitain, les organismes nationaux clés de la recherche sont présents tels que le CNRS Délégation Centre Est, l'INSERM, l'INRIA, l'INRAe et l'Institut de Cancérologie de Lorraine. L'excellence de la recherche scientifique s'illustre notamment à travers des équipements uniques au monde : le Tube Daum pour la recherche sur les nanomatériaux à l'Institut Jean Lamour ou encore l'ANRT Atelier National de Recherche Typographique à l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy. Les laboratoires tels que GeoRessources, le LORIA, le LEMTA, le LRGP, l'ATILF et de nombreux autres, concourent au dynamisme de la recherche

Parmi les multiples acteurs de l'ESRI, se distinguent deux poumons économiques majeurs et respectivement les 1er et 2e employeurs de Lorraine : le Centre Hospitalo-Universitaire de Nancy (CHRU) bénéficiant d'une reconnaissance nationale et internationale pour la qualité de ses travaux en recherche clinique et l'Université de Lorraine basée sur deux sites et dont la présidence est située en coeur de ville à Nancy.

Fort de l'expertise de ses équipes hospitalo-universitaires et de ses plateaux médico-techniques performants, le CHRU de Nancy est un acteur majeur de la recherche médicale et paramédicale qui marque régulièrement l'actualité nationale et internationale scientifique : plus de 980 protocoles de recherche sont actuellement en cours et 200 projets sont développés chaque année. Ces cinq dernières années ont marqué la dynamique du CHRU en matière de recherche et innovations avec des augmentations de 14 % du nombre de publications, 16 % du portefeuille de projets, 44 % du nombre d'inclusions.

Bâtiment de Biologie Médicale et de Biopathologie © CHRU de Nancy

En 2021, le CHRU compte plus de 42,2 millions d'euros de recette MIG (mission d'intérêt général) comprenant les activités de publications / SIGAPS et essais cliniques / DIGRAC. L'établissement développe en outre des prises en charge innovantes et s'engage pleinement dans sa transformation numérique pour améliorer la qualité et la sécurité des soins proposés aux patients. Le CHRU de Nancy fait partie du Top 10 des CHU en France et se positionne comme le 1er employeur de Lorraine.

Le CHRU de Nancy excelle également dans l'enseignement en offrant un panel diversifié de formations, notamment à travers les Instituts de formation : en Soins Infirmiers (IFSI), des Aides-Soignant(e)s (IFAS), des Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale (IFMEM) ou encore de l'École de Puériculteur(rice)s.

Le projet Lorraine Université d'Excellence labélisé I-SITE, Initiative-Science-Innovation-Territoire-Économie en 2021, s'appuie sur une stratégie de recherche et de formation pour le site lorrain, qui identifie des domaines scientifiques partagés, pour développer le leadership international du site et l'ingénierie systémique autour de quelques grands défis économiques et sociétaux.

©Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion de Nancy

Par ailleurs, l'Université de Lorraine a été lauréate de la 2e vague de l'appel à projets « ExcellenceS sous toutes ses formes » avec son projet intitulé « Lorraine Université d'Excellence pour l'Education et les Territoires (LUE - E&T) » avec 16 M€. D'une durée de 8 ans, le projet LUE - E&T vient parachever les programmes de transformation déjà engagés en assurant une cohérence d'ensemble à l'échelle de l'écosystème lorrain. L'Université de Lorraine a également reçu le Label « Sciences avec et pour la société » (SAPS), délivré par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation au printemps 2022. Depuis 2015, l'Université de Lorraine maintient sa place de leader national en entrepreneuriat avec le Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine PeeL.

Lorraine INP incarne un atout majeur du territoire en regroupant 11 grandes écoles d'ingénieurs publiques au sein de l'Université de Lorraine : EEIGM, ENIM, ENSAIA, ENSEM, ENSG, ENSGSI, ENSIC, ENSTIB, MINES, POLYTECH, TELECOM et une classe préparatoire intégrée « La prépa des INP » au sein de l'Université de Lorraine représente le 1er pôle en nombre d'ingénieurs en France. Premier pôle de formation d'ingénieurs en France, Lorraine INP propose une offre qui répond de façon pertinente aux besoins généralistes, en alternance ou en apprentissage.

La Métropole bénéficie de la présence de deux grandes écoles nationales supérieures, l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy (Ensad) et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN) qui offrent des formations de qualité et un environnement de recherche reconnu à l'international.

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy – ENSAN © Hidden Architecture

Projet de développement de l'excellence métropolitain, le campus ARTEM réunit 2 grandes écoles en son sein : Mines Nancy, l'ENSAD et ICN Business School. Le campus symbolise parfaitement l'esprit Artem, la volonté de brassage transversal, d'ouverture et de créativité par ses moyens innovants d'économie d'énergie, ses associations de techniques, ses îles-jardins et ses espaces partagés entre les écoles. La galerie Artem, une longue promenade urbaine de 700 mètres relie tous les espaces et s'ouvre sur le quartier Blandan. Les structures originales évoquant l'univers végétal, l'association de différentes techniques et matériaux sont directement inspirées de l'École de Nancy.

L'École de Condé Nancy est la première école privée du Grand-Est proposant un large panel de formations en design, photographie et illustration, ainsi que dans les domaines de l'animation et des jeux vidéos. Le Grand Nancy, terre d'accueil de tournages, soutient la production cinématographique dans le cadre du réseau Plato mis en place par la Région Grand Est, en partenariat avec le CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée, et accompagné par le Bureau des images Grand Est. La présence de l'Institut Européen de Cinéma et d'Audiovisuel (IECA), membre du collégium Arts Lettres et Langues de l'Université de Lorraine, souligne l'importance du 7e art au sein de la Métropole.

Le Collège universitaire de Sciences Po propose un programme européen franco-allemand sur le campus de Nancy. Un site unique où les enjeux politiques, économiques et sociaux de l'Union Européenne sont étudiés au regard des relations entre la France et l'Allemagne, exemples de l'intégration et de la construction communautaire.

De nombreuses autres formations sont également présentes sur le territoire métropolitain comme l'Institut Régional du Travail Social IRTS, l'Institut National Spécialisé d'Etudes Territoriales INSET de Nancy, l'école d'ingénieur CESI Campus de Nancy ou encore l'école d'informatique EPITECH.

La Métropole du Grand Nancy, qui a été la 1ère métropole du Grand Est à recevoir le label Métropole French Tech aux côtés des agglomérations du Sillon Lorrain (LORNTECH devenu French Tech East), poursuivra ses actions afin de devenir une terre d'innovations et d'expérimentations qui contribueront à la création d'entreprises et d'emplois. Dans cette perspective, la Métropole encouragera la mise en cohérence des dynamiques de valorisation et d'incubation afin d'apporter davantage de lisibilité et de visibilité, et ce par la convergence et la complémentarité des dispositifs liés à l'innovation au service du développement économique.

La Métropole réunit par ailleurs les moteurs de l'écosystème d'innovation du territoire notamment les incubateurs d'excellence Grand Nancy Innovation et l'Incubateur Lorrain réunis sous la marque « Liink », l'agence régionale Grand-E- Nov+, le Pôle Entrepreneurial Etudiant Lorrain (PeeL), la SATT SAYENS, les pôles de compétitivité Biovalley, Hydréos, et Fibres Energie Vie ou encore le C2IME (Commissariat à l'Investissement à l'Innovation et la Mobilisation Economique - accélérateur Grand Est).

Campus Sciences Po Nancy
© Cédric Jacquot

Les entreprises telles que WELCOOP, ECLATEC, NOREMAT, SOLVAY, NOVACARB-HUMENS, BANOOK Group, QUIPMENT ou encore INOTREM, illustrent le dynamisme et la diversité économique du territoire. La Métropole sera présente aux côtés des entreprises, industriels (ETI, PME, TPE, startups) pour faciliter l'identification et la qualification des besoins d'optimisation et d'innovation, afin d'y apporter une réponse coordonnée, de faciliter le recutement et de maintenir la compétitivité régionale et nationale.

Campus Artem

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

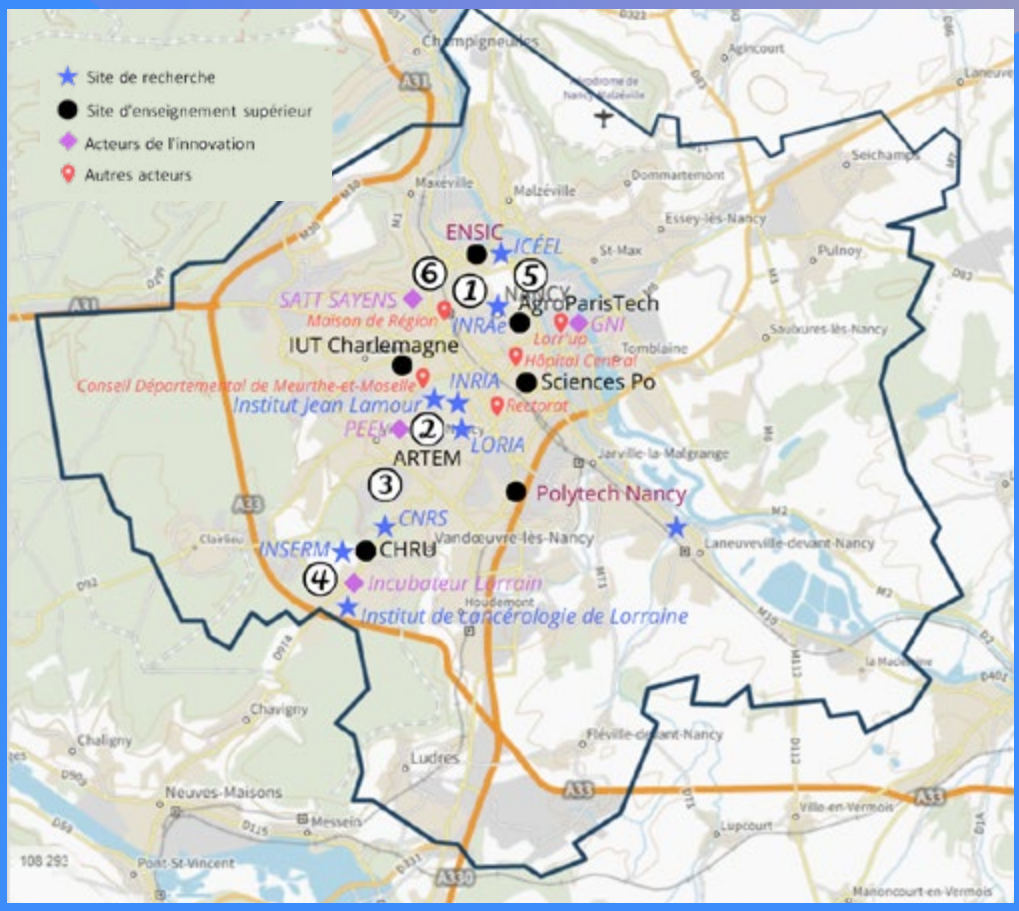

01 Présidence de l'Université de Lorraine, Faculté de Droit

02 **Artem :** École nationale supérieure des Mines de Nancy, École nationale supérieure d'art et de design de Nancy, ICN Business School

03 Faculté des Sciences et Technologies, IUT Nancy Brabois, Faculté des sciences du sport STAPS, TELECOM Nancy

04 **Campus Brabois :** Faculté de Médecine, Maïeutique et métiers de la santé, Faculté d'Odontologie, Faculté de Sciences et Techniques, École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires, École nationale supérieure d'électricité et de mécanique, École supérieure de géologie

05 École nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation, École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux, École nationale supérieure d'architecture de Nancy

06 Campus Lettres et Sciences Humaines

*** Lorraine INP**

EFFECTIFS DES ÉTUDIANTS DU GRAND EST DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2020-2021)

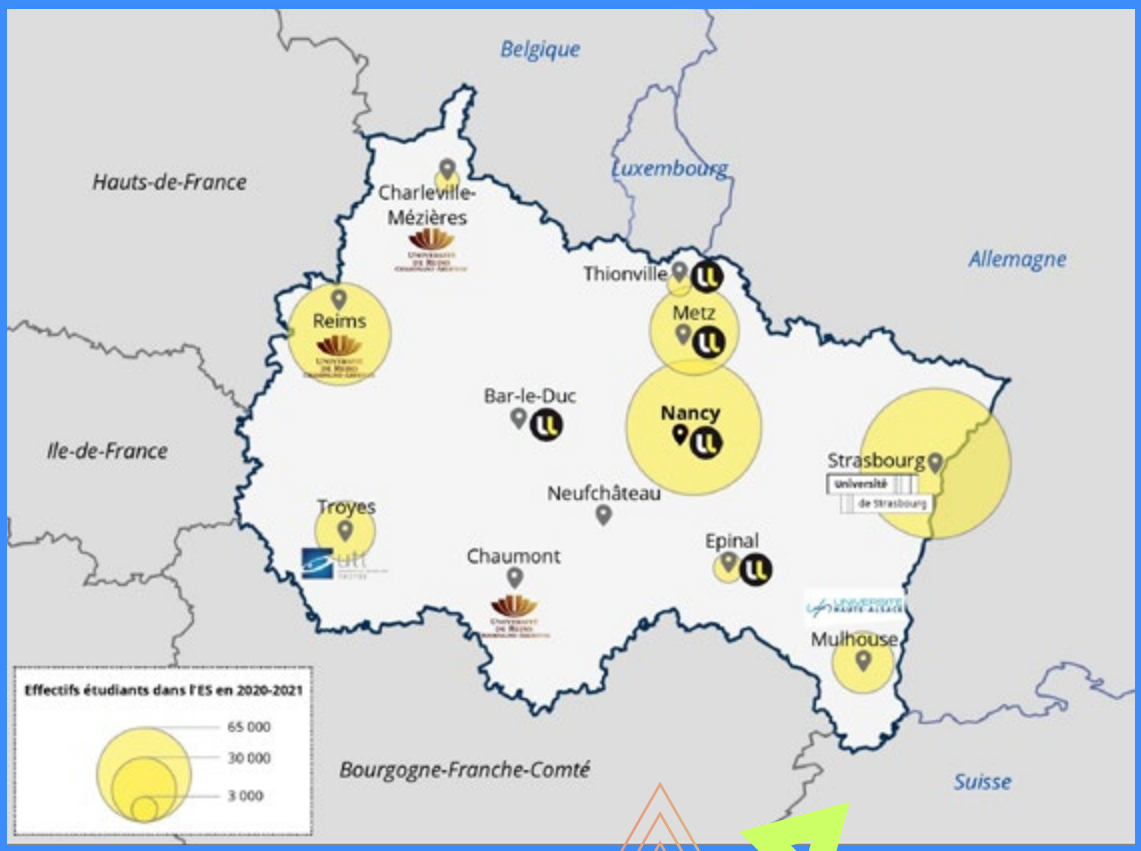

CONTEXTE GLOBAL DE L'ESRI SUR LA MÉTROPOLE

- PARTIE 1 – OFFRE DE FORMATION -

1.1 – ÉVOLUTION QUANTITATIVE DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS

La Métropole du Grand Nancy s'inscrit dans la tendance nationale et fait partie des agglomérations dont la dynamique étudiante, sur les 5 dernières années, est nettement supérieure à la dynamique démographique (+2,7% / an contre 0% / an). Entre 2016 et 2020, la Métropole a gagné près de 3 000 étudiants : une croissance de +6,4% sur cette période qui s'inscrit dans la tendance nationale (vs. +6,8%), principalement portée par l'augmentation des effectifs de bacheliers (+2% de bacheliers depuis 2016) et l'accroissement des effectifs nancéiens de l'Université de Lorraine (+2 000 étudiants inscrits entre 2018 et 2020).

Toutefois, la démographie étudiante de la Métropole du Grand Nancy pourrait voir sa dynamique de croissance se tasser. Avec un bassin de recrutement essentiellement régional, le rythme de progression du nombre d'étudiants inscrits dans les établissements de formation du Grand Nancy devrait ralentir durant les dix ans à venir, avant de décroître plus nettement aux alentours de 2030.

Ce ralentissement s'inscrit dans un contexte de baisse démographique dans le Grand Est, induit par un solde migratoire négatif (-0,2% / an) et une baisse de la natalité (-3% / an), auxquels s'ajoute une baisse du taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des lycéens de l'académie Metz-Nancy, principal vivier de recrutement des organismes de formation de la Métropole.

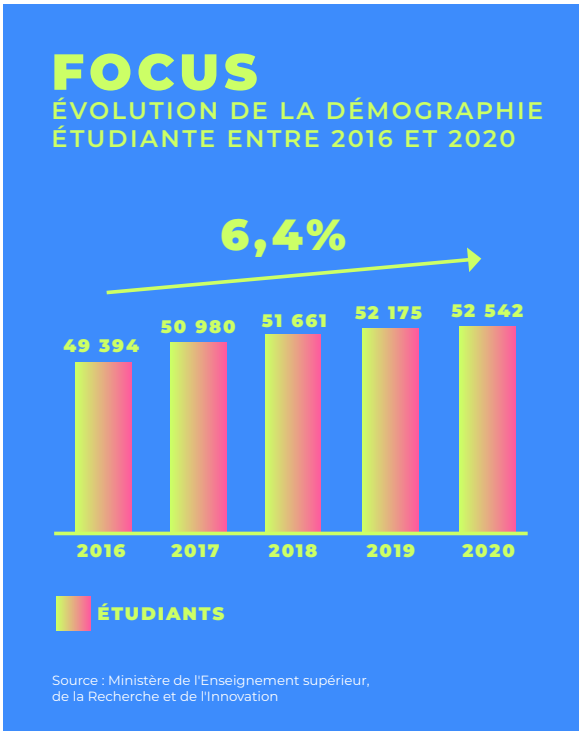

1.2 – UN PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ATTRACTIF

Avec près de 55 000 étudiants accueillis chaque année, le Grand Nancy est le 1er pôle universitaire de Lorraine (3e agglomération la plus dense de France en termes d'étudiants) et le 2e de la région Grand Est. Avec ses 43 composantes de formation, dont 11 écoles d'ingénieurs, dans toutes les disciplines, l'Université de Lorraine est le premier établissement d'enseignement supérieur métropolitain.

L'offre de formation du Grand Nancy, portée dans l'ensemble par une soixantaine d'établissements d'enseignement supérieur publics et privés, est d'abord une offre de proximité et positionnée au service de leur territoire de proximité. Près de 60% des formations post-bac sont ainsi non-sélectives.

La Métropole se distingue néanmoins par une forte spécialisation dans les formations ingénieurs et médicales et paramédicales. Ces spécialisations font écho aux secteurs stratégiques du territoire tels que la santé et l'ingénierie de la santé, l'énergie, les matériaux et les procédés, ou encore l'alimentation.

Campus Brabois Santé
© Patrice Saucourt

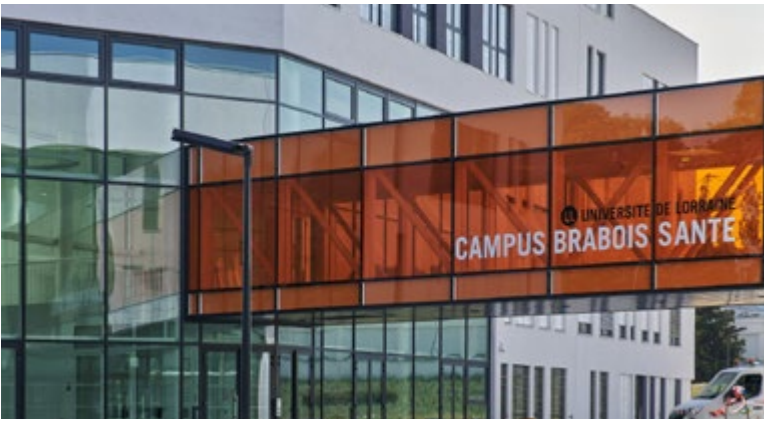

IA & Robotique - Mines Artem
© Alexandre Marchi

CHIFFRES CLÉS

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANTS DU GRAND EST

1er pôle ingénieur
(hors Paris), avec 11 grandes écoles publiques

4 700 étudiants ingénieurs
qui représentent 35% des étudiants ingénieurs du Grand Est.

1 ISITE confirmé en 2021
dont le cœur de positionnement est l'ingénierie systémique au service de défis sociétaux.

7 700 étudiants en santé,
qui représentent 40% des étudiants en santé du Grand Est.

80% des étudiants
des facultés de médecine, odontologie et pharmacie de l'Université de Lorraine sont concentrés dans la Métropole.

Source : Atlas Régional, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Ces spécificités de l'offre de formation du Grand Nancy rendent le territoire attractif au-delà de l'académie Nancy-Metz avec :

• Des formations reconnues d'excellence et positionnées dans les classements nationaux, notamment dans le domaine des sciences de l'ingénieur, et attirant des étudiants issus d'autres régions que celles du Grand Est ...

• ... et également des étudiants internationaux, dont les effectifs ont connu une large croissance sur l'académie Metz-Nancy (+16% depuis 2014). Ces derniers sont plus de 7 000 sur la Métropole.

La Métropole présente par ailleurs de nombreux atouts pour les étudiants. En 2022, le Grand Nancy occupait la 11e place du classement des Métropoles où il fait bon étudier selon l'Etudiant (sur un panel de 16 Métropoles).

FOCUS

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANTS DU GRAND EST

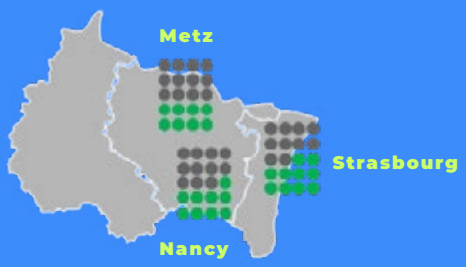

Origine géographique des amis parcoursup
En 2021, un ● représente 5%

- Etudiants admis issus de la même académie
- Etudiants admis issus d'une autre académie
- Académie

Source : Parcoursup 2022 (Retraitement CMI Stratégies)

1.3 – UN FAIBLE ANCRAGE DES JEUNES DIPLÔMÉS À L'ISSUE DE LEURS ÉTUDES

Le solde migratoire des jeunes diplômés sur le territoire du Grand Nancy est négatif : en 2016, l'ancienne région perdait 9% de ses effectifs de jeunes diplômés du supérieur dans les 3 ans suivant la fin de leurs études.

Plus les formations sont longues et d'excellence et plus les jeunes diplômés s'avèrent mobiles. Cette perte se fait notamment au profit de la région Île-de-France : au niveau national, 41 % des jeunes diplômés du supérieur long qui ne résident plus dans la région de formation trois ans après la fin des études ont changé pour l'Île-de-France. Concernant les étudiants du Grand Nancy, les régions transfrontalières s'avèrent aussi très attractives, à commencer par le Luxembourg.

Il convient toutefois de noter que les jeunes actifs (25-34 ans) représentent 25,5% des actifs occupés de la Métropole, soit près de 5 points supérieur à la moyenne des intercommunalités françaises.

FOCUS

LOCALISATION DE L'EMPLOI EN SORTIE D'ÉTUDES DES DIPLÔMÉS DE L'UL

MGN	18 %
DÉP.54	28 %
FRANCE	88 %
ÉTRANGER	12 %

Source : Université de Lorraine

- PARTIE 2 – POTENTIEL SCIENTIFIQUE -

2.1– UNE MASSE CRITIQUE D'ACTEURS RECONNUS

Le Grand Nancy accueille plus de 3 000 enseignants-chercheurs et de 1 800 doctorants, répartis au sein des 60 laboratoires portés par l'université, les grandes écoles et les établissements publics scientifiques et techniques présents sur le territoire (INRIA, INRAe, CNRS, INSERM, INRS, INERIS...). C'est à Nancy que se concentrent les forces principales de l'INRIA et de l'INRAe du Grand Est.

FOCUS

PLACE DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE DANS LE CLASSEMENT AWRU

L'Université de Lorraine présente un potentiel scientifique excellent, notamment dans les domaines de la santé, de la forêt-bois, de la gestion des ressources naturelles, des géosciences, des matériaux, des procédés-énergie, du numérique et des sciences humaines et sociales.

En 2021, le classement de Shanghai la situe tout près de la 200e place mondiale et à la 9e place française.

Source : Academic Ranking of World Universities (ARWU)

Best Ranked Subjects

Subject	Rank
Mining & Mineral Engineering	17
Earth Sciences	51-75
Metallurgical Engineering	51-75
Automation & Control	76-100
Mathematics	101-150
Ecology	101-150
Mechanical Engineering	101-150
Agricultural Sciences	101-150

Confirmé en 2021, l'I-SITE Lorraine Université d'Excellence (LUE) rassemble les forces de recherche et de formation partagées entre l'Université de Lorraine, le CNRS, l'INSERM, l'INRAE et l'INRIA et associant Georgia Tech et AgroParisTech-Campus Nancy dans le domaine de l'ingénierie systémique.

L'Université de Lorraine a récemment été lauréate de plusieurs projets PIA complétant le dispositif d'I-SITE en soutien à sa trajectoire, comme les projets ORION, SIRIUS et PLEIADES qui poursuivent les objectifs de l'I-SITE et lauréate de l'appel à projets 2022 « ExcellenceS sous toutes ses formes » pour son projet intitulé « Lorraine Université d'Excellence pour l'Éducation et les Territoires » (LUE - E&T) qui vient parachever les programmes de transformation déjà engagés. Entre 2010 et 2020, l'État a par ailleurs distingué plusieurs initiatives sur le territoire : 3 LabEx : ARBRE, DAMAS et Ressources21, RHU Fight-HF porté par le CHRU de Nancy, SATT Sayens, fonds d'amorçage FIRA Grand Est, et récemment le projet « Territoire d'innovation » Des Hommes et Des Arbres (DHDA). Le territoire accueille ainsi des infrastructures clés et des plateformes technologiques uniques au monde, qui contribuent au développement d'une recherche de très haut niveau.

2.2– RAYONNEMENT ET INTERNATIONALISATION

En ce qui concerne l'internationalisation de sa production scientifique, l'Université de Lorraine a enregistré une nette augmentation de son nombre de publications impliquant des co-auteurs internationaux (+27% avec 1 633 publications en 2016 contre 2 067 en 2020). Celle-ci est le fruit d'une stratégie d'influence et de réseautage menée depuis plusieurs années avec :

· Des partenariats stratégiques s'inscrivant dans les thématiques d'excellence du site : KIC EIT RawMaterials, Alliance Européenne sur la Recherche en Énergie, European Forest Institute…

· Un partenariat transfrontalier avec l'Université de la Grande Région (regroupement de 6 universités : Lorraine, Sarre, Kaiserslautern, Trier, Luxembourg et Liège) qui allie dynamique de recherche commune, développement de cursus communs, et lien avec l'environnement socio-économique de l'espace transfrontalier (avec la création de centres d'expertise).

Au niveau européen, l'Université de Lorraine se positionne comme la première université européenne en génie minier et minéral et comme un acteur incontournable en Europe sur les sciences de la forêt et du bois. Avec une cinquantaine de projets européens financés sur la période 2014-2020, elle est par ailleurs la 15e université française au programme H2020 (sur 70 universités publiques). Il convient toutefois de noter que la participation académique française apparaît en proportion inférieure à la moyenne européenne. La France présente en effet un taux de succès de 16%, qui est le plus élevé des pays de l'Union européenne mais qui ne permet pas de compenser la faiblesse relative des dépôts (seulement 8,5%).

Source : Conseil Départemental des Ardennes

CHIFFRES CLÉS

Près de
900 doctorants internationaux à l'UL,
soit 50% des effectifs

Près d'une publication sur deux est réalisée avec un partenaire international :
+27% du nombre de publications impliquant des co-auteurs internationaux avec 1 633 publications en 2016 contre 2 067 en 2020.

1 thèse sur 10 à l'Université de Lorraine est une cotutelle

Top 15 des universités françaises contributrices aux programmes européens
avec une cinquantaine de projets conduits sur 2014-2020

Sources : ScanR, Leinden

Afin de soutenir la mobilité entrante et sortante des chercheurs du site et de promouvoir l'accueil de chercheurs internationaux, l'Université de Lorraine a d'ores et déjà déployé plusieurs dispositifs de financement incitatifs, tels que :

· Le financement de chaires et de laboratoires de recherche communs comme le dispositif « International Research Booster » qui dote l'Université de Lorraine et l'établissement partenaire d'un budget commun (30 à 50 k€/an et par établissement) et de 1 à 2 contrats doctoraux par an en vue de la réalisation d'un programme de recherche partenarial.

· Le soutien à la mobilité sortante des chercheurs nancéiens en vue de renforcer des partenariats de recherche existants ou en émergence comme :

· Le dispositif Widen Horizons de l'Université qui accompagne les projets de mobilité longue (immersion) dans un laboratoire international à l'occasion d'un congé sabbatique ou d'une délégation dans une EPST (28 bénéficiaires depuis sa création).

· Le programme Doctor Explore Achieve and More (DrEAM) qui soutient la mobilité internationale des jeunes doctorants (50 doctorants en ont bénéficié entre 2018 et 2020).

Ces dispositifs s'accompagnent de politiques de recrutements volontaristes, incarnées par le label européen HRS4R, et de dispositifs d'accueil (comme le guichet « Welcome@Lorraine ») visant à faciliter - voire sécuriser - l'arrivée et l'intégration des chercheurs internationaux : pour la période allant de 2018 à 2021, l'Université a accueilli en moyenne 65 chercheurs invités par an.

2.3– DES RELATIONS ENTRE SCIENCE ET SOCIÉTÉ À RENFORCER

Par ses établissements de diffusion de la culture scientifique et technique (Muséum-Aquarium, Jardins botaniques et Féru des sciences) qui accueillent chaque année plus de 300 000 visiteurs et par l'ambition de son projet centré sur les droits culturels, les coopérations et l'intersectorialité, la Métropole du Grand Nancy œuvre depuis de nombreuses années par le biais d'un partenariat historique et original avec l'Université de Lorraine, à diffuser les sciences sur son territoire et à les rapprocher de la société.

Pour cela, elle conserve et valorise un important patrimoine scientifique, technique et naturel et propose chaque année une programmation culturelle transdisciplinaire et ouverte aux questions sociétales et de transitions environnementales ou technologiques à travers des expositions originales, des cycles de conférences scientifiques, des événements pour différentes typologies de publics, des animations hors-les-murs, la production de contenus en ligne et une offre pédagogique complète en direction des scolaires (de la maternelle au lycée).

Ces établissements œuvrent sur leur territoire en synergie avec de nombreux partenaires culturels et scientifiques avec qui ils construisent chaque année des projets : composantes de l'Université de Lorraine pour des projets de recherche, de formation ou de médiation scientifique en particulier à travers le dispositif « Science avec et pour la société » mais aussi associations, opérateurs culturels (bibliothèques, scènes nationales, archives), entreprises des industries culturelles et créatives et structures du champ social et éducatif...

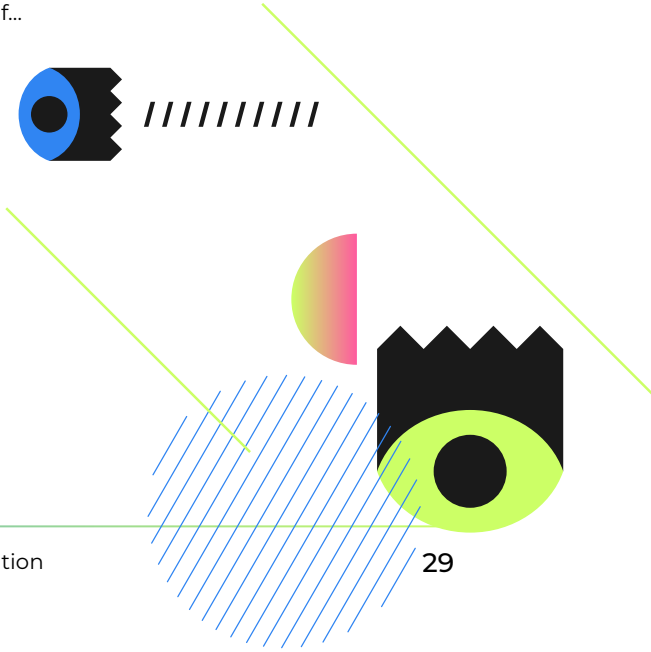

Les établissements métropolitains de culture scientifique et technique sont reconnus régionalement et nationalement et participent activement aux réseaux professionnels des champs du patrimoine scientifique et de la médiation culturelle et scientifique auprès des différentes typologies de publics et partenaires.

Forte de cette dynamique, la diffusion de la production scientifique des acteurs du Grand Nancy doit passer par des interfaces encore plus fortes entre science et société. Pour ce faire, et tel qu'évoqué plus haut, de premières initiatives de « Science avec et pour la société » ont été engagées sur le territoire. Plusieurs événements partenariaux ont ainsi été créés ces dernières années pour rendre accessible aux citoyens la recherche, par exemple :

- Les escales des Sciences (diffusion d'expositions itinérantes destinées à faire rencontrer la recherche et le grand public)
- Sciences en lumière (podcasts de chercheurs)
- Ma thèse en 180 secondes
- Théâtre scientifique (pièce de théâtre de pédagogie scientifique) ...

Ces liens entre sciences et citoyens gagneraient à être davantage approfondis à travers une politique de diffusion de la culture scientifique et technique encore mieux partagée permettant de sensibiliser les citoyens à l'esprit critique et d'éclairer les débats publics à l'ère de la désinformation.

2.4 – IMPACT DE LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE

S'il est complexe de positionner des laboratoires de recherche, différents indicateurs sont parfois utilisés. Soit en termes de moyens (permanents, doctorants, équipements remarquables...), soit de production scientifique (publications, thèses, brevets...).

Au regard de l'indicateur du nombre de publications, la production scientifique de l'Université de Lorraine a connu une augmentation constante sur la dernière décennie (+37% de publications à l'Université de Lorraine entre 2012 et 2021). Elle connaît par ailleurs une internationalisation croissante, en particulier dans les domaines des sciences et techniques et de l'environnement.

La production scientifique métropolitaine bénéficie ainsi d'une bonne reconnaissance dans le paysage de la recherche français. A titre d'exemple, l'Université de Lorraine se positionne parmi les 10 universités françaises accueillant le plus de chercheurs hautement cités. Les laboratoires sous tutelle du CNRS sont quant à eux régulièrement distingués pour leurs travaux de recherche.

CHIFFRES CLÉS

Top 12 des premières universités françaises en termes de nombre de publications

(sur 25 universités classées sur la période 2016 - 2019)

Top 12 des premières universités françaises en termes de nombre de thèses soutenues :

2 534 de 2018 à 2021, principalement en ingénierie, matériaux, informatique, SVS, SHS

2 chercheurs nancéiens hautement cités distingués en 2020 :

L. Peyrin-Biroulet, F. Martin.

4 chercheurs lauréats des médailles d'argent du CNRS en 2020 et 2022 :

V. Fierro, C. Rojas-Sánchez, V. Cortier, C. Gardent.

Sources : ScanR, Leiden, CNRS

Toutefois, l'impact scientifique des publications métropolitaines reste limité : seulement 9% des publications de l'Université font partie du top 10 dans leur domaine reléguant l'Université à la place de 24e sur 30 en termes d'impact. Cet impact de la production scientifique métropolitaine encore limité à l'international induit de facto des enjeux d'attractivité pour le site.

CLASSEMENT DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES SELON L'IMPACT DE LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Impact de la production scientifique de l'Université de Lorraine

Discipline	P	P (top 10%)	PP (top 10%)	Classement selon PP (top 10%)
Sciences de la vie et de la terre	580	63	10.8%	19e
Physique et sciences de l'ingénieur	1 626	147	9.1%	19e
Sciences de la santé et biomédicale	1 032	93	9.0%	24e
Mathématique et informatique	542	43	7.9%	21e
Sciences sociales	96	5	4.7%	21e
Total	3 877	350	9.0%	24e

Source : Leiden

- PARTIE 3 – POTENTIEL DE TRANSFERT ET D'INNOVATION -

3.1 – TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET DE VALORISATION DE LA RECHERCHE

La Métropole dispose d'un écosystème d'innovation dense qui constitue un facteur différenciant dans la compétition territoriale.

Mais son impact économique demeure trop limité pour le territoire. Aux domaines d'excellence en recherche ne correspond pas une masse critique d'acteurs privés (notamment grands groupes), qui pourraient être sources de partenariats et de traduction en démonstrateurs et productions. Par ailleurs, ce potentiel d'innovation ne bénéficie encore que trop peu aux PME et TPE industrielles et artisanales locales.

Face à ces enjeux, des démarches structurantes ont été engagées pour rapprocher l'ESR et le monde économique : ouverture de l'Hôtel à projets économiques du CHRU de Nancy, création de la Fondation de coopération scientifique ID+ Lorraine, création de la filiale PropULs de l'Université, déploiement du portail Plug in Labs...

Cette dynamique a d'ores et déjà permis de faire émerger des projets d'innovation structurants pour le territoire, à l'instar du projet « Des Hommes et des Arbres »

FOCUS

PROJET DES HOMMES ET DES ARBRES

Le projet « Des Hommes et des Arbres », porté par un consortium de 100 acteurs publics et privés du Sud de la Lorraine et des Vosges du Nord vise à transformer le territoire par l'innovation issue du patrimoine forestier.

Labellisé Territoire d'innovation en 2019, le plan d'actions fait l'objet d'un financement du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) à hauteur de 5,5 millions d'euros en subvention, et 18,9 millions d'euros à mobiliser en fonds propres.

3.2 – CULTURE DE L'ENTREPRENEURIAT

Les efforts des acteurs de l'enseignement supérieur en matière d'entrepreneuriat étudiant sont aujourd'hui un atout reconnu pour le territoire du Grand Nancy. A l'Université de Lorraine, cette dynamique est incarnée par l'action du Pôle Entrepreneuriat Étudiant de Lorraine (PeeL) qui promeut l'entrepreneuriat auprès des étudiants pour qu'ils créent, ou reviennent créer, leur entreprise sur le territoire. Depuis sa création, plus de 2300 étudiants-entrepreneurs ont ainsi été accompagnés par le PeeL et l'Université de Lorraine est depuis 2017 l'université la plus entreprenante de France. De leur côté, les grandes écoles regroupées au sein de l'alliance Artem portent des projets pédagogiques communs visant à promouvoir l'entrepreneuriat étudiant (comme les CreaCtive Days, Creative thinking...) et incitent leurs étudiants à mener des activités d'expérimentation, de conception et de prototypage en mettant à leur disposition des outils dédiés (comme le TechLab Mines Nancy).

Les acteurs de la recherche ont également à cœur de favoriser une culture de l'innovation auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs. Pour cela, ils s'appuient sur des relais tels que la SATT Sayens - où les projets du Grand Nancy représentent près d'un tiers des projets de maturation financés chaque année (soit une petite dizaine de projets par an) – ou l'Institut Carnot ICEEL positionné sur l'ingénierie durable au service de l'innovation qui regroupe 26 laboratoires (Université de Lorraine, CNRS et PRETT) et comptabilise près de 470 contrats de recherche avec l'industrie par an (pour un CA d'environ 10M€).

Selon l'origine du projet entrepreneurial à accompagner – à savoir issu de la recherche publique ou non –, deux incubateurs se répartissent l'offre d'incubation sur le territoire du Grand Nancy :

L'Incubateur Lorrain, qui s'occupe des projets issus de la recherche publique. En 20 ans d'existence, celui-ci a accompagné plus de 190 projets et la création de 112 entreprises largement ancrées sur le territoire lorrain, dont 90% étaient encore en activité après 6 ans.

Le Liink, regroupant l'Incubateur Lorrain et l'incubateur de Grand Nancy Innovation est la porte d'entrée pour tous porteurs de projets innovants.

L'incubateur de **Grand Nancy Innovation (GNI)** qui s'occupe des projets non issus de la recherche publique.

Au-delà, les entrepreneurs métropolitains bénéficient d'une large offre d'accompagnement et d'accélération sur le territoire, tels que :

- L'INRIA Start-up Studio (Centre INRIA Grand-Est localisé à Nancy)
- L'accélérateur C2IME
- L'accélérateur du Grand Est Scal'E-nov
- Le laboratoire d'expérimentation G-Ny Lab...

Le Grand Nancy bénéficie ainsi d'une dynamique entrepreneuriale favorable, qui se traduit par augmentation des créations d'entreprise. Cette hausse mériterait de bénéficier plus amplement aux activités productives et à haute valeur ajoutée.

À contrario, le potentiel de création d'entreprise à forte valeur ajoutée issue des travaux de recherche reste sous-exploité sur le territoire. A titre d'exemple, seules 3 entreprises innovantes métropolitaines ont été lauréates du Concours d'innovation i-Lab de BPI France depuis 2016 (Anstway en 2017, StemInov en 2019).

En conséquence, cette dynamique entrepreneuriale doit encore être renforcée dans les domaines d'excellence du territoire.

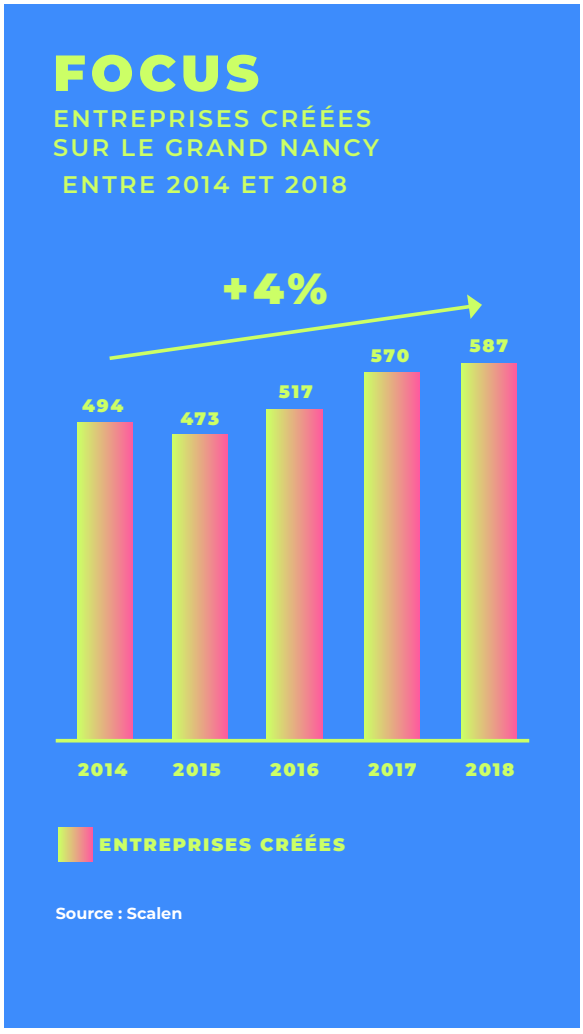

3.3 – CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU TRANSFERT, DE L'INNOVATION ET DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

La Métropole du Grand Nancy dispose de nombreuses structures de transfert de technologies et de valorisation de la recherche ainsi que d'accompagnement à la création d'entreprises promouvant l'innovation sur le territoire. Ces outils proposent un accompagnement solide, tant dans les phases amont de sensibilisation, de maturation et de transfert, que dans les phases aval et de post-création.

L'écosystème d'innovation métropolitain se révèle toutefois complexe et peu lisible aux yeux des porteurs de projets, qui peinent à identifier les bons interlocuteurs. En découlent des enjeux de coordination à l'échelle du territoire auxquels le Liink, porte d'entrée unique pour les créateurs de start-ups innovantes sur le Grand Nancy, entend répondre.

FOCUS

PRINCIPAUX ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME DE TRANSFERT ET D'INNOVATION MÉTROPOLITAINS

ILS FINANCENT L'INNOVATION	ILS FAVORISENT L'ÉMERGENCE DE L'INNOVATION	ILS HEBERGENT ET METTENT EN RÉSEAUX LES PORTEURS DE PROJETS D'INNOVATION	ILS ACCOMPAGNENT LA MATURATION ET L'ACCÉLÉRATION DES PROJETS D'INNOVATION
Les financeurs privés (Ader, Sadepar, A-venture, Initiative Grand Nancy...) Les financeurs publics (Commission Européenne, État, Région Grand Est, BPI France, Institut Carnot, ICEEL...)	Les entreprises et laboratoires de recherches privés Les acteurs du transfert de technologie (SATT Sayens, Institut Carnot ICEEL...) Les établissements et laboratoires de recherche publiques (CHRU, ISERM, CNRS, INRIA, INRAe, Université, École...) Les acteurs de la formation privés et publics	Les entreprises et laboratoires de recherches privés Les acteurs du transfert de technologie (SATT Sayens, Institut Carnot ICEEL...) Les établissements et laboratoires de recherche publiques (CHRU, ISERM, CNRS, INRIA, INRAe, Université, École...) Les acteurs de la formation privés et publics	Les incubateurs (Incubateur Lorrain, Grand Nancy Innovation) Les Fabs Labs Les pôles de compétitivité régionaux (France Water Team, Fibres énergivie, Biovalley France, Véhicule du Futur, Materalia...) Les clusters et clubs d'entreprises (Lorraine Inside, Nancy Numérique...)

Source : Scalen

SYNTHÈSE DES ENJEUX MÉTROPOLITAINS EN MATIÈRE D'ESRI

- ATOUTS / FAIBLESSES / OPPORTUNITÉS / MENACES -

La matrice ci-dessous résume les principales caractéristiques du Grand Nancy en matière d'ESRI :

Des atouts à valoriser	**Des opportunités à saisir**
Une masse critique d'acteurs et de nombreux outils d'accompagnement Une offre de formation riche et diversifiée, avec des parcours reconnus d'excellence Un potentiel scientifique reconnu sur des domaines d'excellence (santé, matériaux, énergie...) Une dynamique entrepreneuriale favorable Un cadre de vie attractif pour les étudiants, chercheurs et entrepreneurs	Un vivier d'ingénieurs unique en France Un positionnement géographique transfrontalier stratégique et de nombreux jumelages Des succès sur des appels à projets nationaux structurants pour le territoire Des premiers liens science et société à approfondir
Des axes d'amélioration à explorer	**Des risques à évaluer**
Une visibilité à l'international des forces du territoire à amplifier Une dynamique entrepreneuriale à renforcer sur les domaines d'excellence et un potentiel de transferts de technologies sous-exploité Un déficit d'attractivité qui nécessite de travailler le marketing territorial Des coopérations transfrontalières à renforcer au niveau académique	Une baisse démographique et ses conséquences sur la formation Un solde migratoire négatif chez les jeunes diplômés Un vivier restreint d'ETI et de grands groupes moteurs pour l'innovation territoriale Des capacités foncières d'accueil d'entreprises et start-ups limitées à court terme

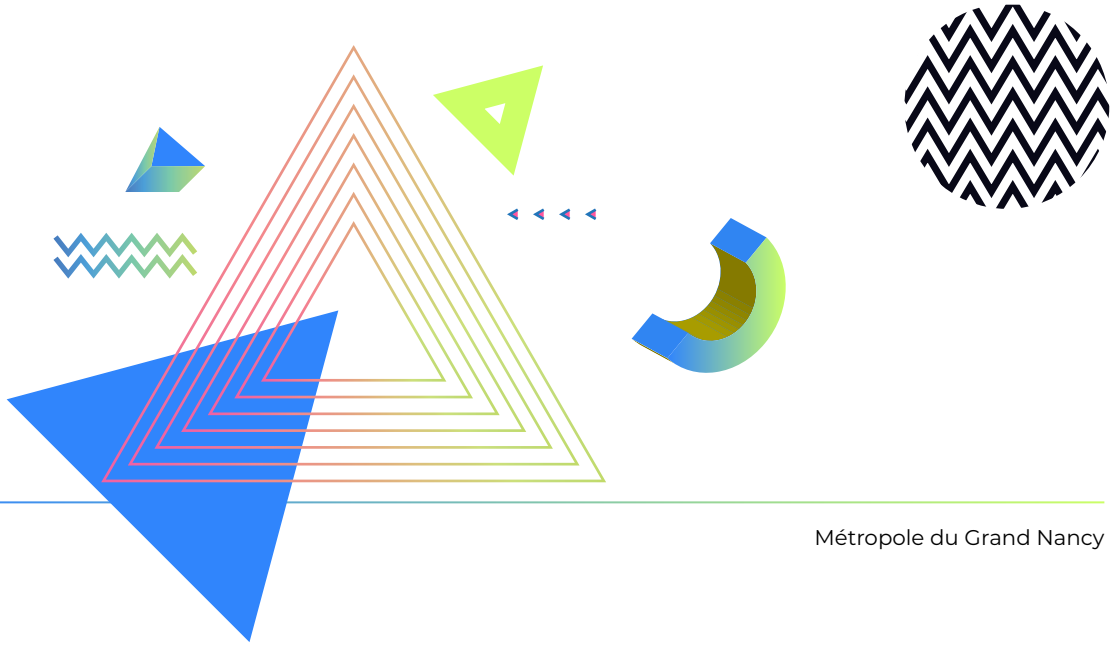

- AXES DE TRAVAIL -

Sur la base de ce diagnostic, des travaux réalisés en ateliers et lors différents temps de mobilisation des acteurs locaux, la Métropole du Grand Nancy a identifié plusieurs enjeux :

1- Développer les collaborations entre les établissements de recherche/formation de l'écosystème d'innovation et de développement des entreprises :

· Attirer et fidéliser les enseignants chercheurs sur le territoire

· Valoriser des résultats de recherche issus des laboratoires

· Consolider l'excellence des équipements et environnements de recherche

· Soutenir les transferts de technologies

2- Renforcer l'attractivité du site pour les chercheurs, les entrepreneurs et les étudiants en identifiant les leviers de développement et d'attractivité de l'écosystème d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

3- Améliorer l'expérience de vie étudiante en garantissant leur intégration et les conditions de leur réussite sur le territoire.

4- Intervenir de manière cohérente et complémentaire avec les interventions des autres acteurs institutionnels comme la Région Grand Est, l'État et l'Europe

Technopôle Henri-Poincaré

AMBITIONS & OBJECTIFS STRATÉGIQUES

DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Le schéma présenté ci-dessous, définit les orientations stratégiques, les outils de prospective à décliner en 30 actions pour engager une dynamique de transformation ambitieuse du territoire. La Métropole du Grand Nancy entend déployer sa stratégie dès 2023, en l'inscrivant dans une vision à long terme et en affirmant son rôle pivot en matière d'ESRI aux côtés de la Région, de l'État et de l'Europe Ainsi le plan d'actions a vocation à évoluer pour rester au plus proche des besoins des acteurs locaux. Pour ce faire, la Métropole du Grand Nancy entend maintenir le dialogue engagé avec ses partenaires au cours de ce travail de co-construction pour l'enrichir au fur et à mesure de leurs réflexions.

Axe 1	Axe 2	Axe 3	VE
Confirmer l'excellence de l'écosystème recherche-formation-innovation métropolitain	Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la Métropole du Grand Nancy	Contribuer à la continuité des parcours, l'attractivité de la vie étudiante et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés	Améliorer les conditions de formation et de vie des étudiants
Positionner le site métropolitain comme un centre universitaire d'envergure internationale	Positionner Nancy en tant que ville de sciences	Valoriser l'offre de formation supérieure métropolitaine et encourager la poursuite d'études des jeunes sur le territoire	Garantir aux étudiants un cadre de vie et un environnement de travail propice à la réussite de leurs études
Clarifier et améliorer la lisibilité des actions métropolitaines pour l'innovation	Attirer et retenir les talents français et étrangers sur la métropole	Faciliter le recrutement des entreprises et l'insertion des jeunes diplômés sur le territoire	Favoriser l'engagement des jeunes dans la cité
Renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur et recherche et le monde socio-économique	Faire de chaque nancéien d'hier, d'aujourd'hui et de demain un ambassadeur du territoire		Proposer une vie culturelle au service des étudiants qui soit riche et mémorable

AXE 1

- CONFIRMER L'EXCELLENCE DE L'ÉCOSYSTÈME RECHERCHE-FORMATION-INNOVATION MÉTROPOLITAIN -

Contexte et objectifs

La Métropole du Grand Nancy est un pôle de recherche et de formation reconnu, disposant d'équipements et d'expertises différenciants à l'échelle nationale et internationale et se distinguant tout particulièrement dans les domaines de la santé, des sciences et technologies ou de l'environnement, ainsi que de l'art et du design. Ces forces de recherche et de formation gagneraient toutefois à accroître leur visibilité et à irriguer plus largement le territoire. Pour ce faire, la Métropole souhaite renforcer ses domaines d'excellence tout en intensifiant les relations entre acteurs du territoire.

1. POSITIONNER LE SITE MÉTROPOLITAIN COMME UN CENTRE UNIVERSITAIRE D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Dans une logique de concentration des moyens, la Métropole du Grand Nancy soutiendra de préférence les projets s'inscrivant dans les thématiques d'excellence du territoire tout en veillant à favoriser la pluridisciplinarité à l'échelle du site.

ACTION 1 : FONDS DE SOUTIEN MÉTROPOLITAIN À LA RECHERCHE D'EXCELLENCE

Cette action vise à créer un fonds de soutien pour soutenir et mettre en avant une excellence de recherche scientifique, qui concourt à renforcer les compétences académiques, génératrices à terme de retombées économiques qu'elles soient en transfert de technologie, créations d'activités, partenariats industriels ou embauches de jeunes chercheurs.

Les projets financés devront remplir plusieurs conditions d'éligibilité telles que leur contribution aux grands défis sociétaux identifiés par la Métropole, leurs liens avec les entreprises du territoire, leur transdisciplinarité.

Fiche Action n°1.

ACTION 2 : PRIX DE THÈSE MÉTROPOLITAINS

Les Prix de Thèse Métropolitains comptent parmi les actions mises en œuvre par la collectivité pour encourager et récompenser la recherche et l'innovation, atouts pour l'économie et le développement du territoire. Depuis 2020, la Métropole du Grand Nancy décerne annuellement deux prix de thèse métropolitains. Il existe deux catégories de prix : le Prix « Docteur-Entrepreneur » et le Prix « Territoire ». Le premier, décerné tous les deux ans récompense le travail de thèse d'un doctorant-entrepreneur ayant un projet entrepreneurial, de création d'entreprise et présentant des travaux pouvant avoir des retombées économiques. Le second est attribué à un doctorant dont les recherches apportent une connaissance bénéfique pour le territoire.

Dès 2023, un appel à projets sera lancé pour créer un trophée en verre, spécifique à cette remise de prix, afin d'illustrer le savoir-faire des artisans verriers du territoire.

Fiche Action n°2.

ACTION 3 : APPEL À PROJETS MÉTROPOLITAIN À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ESR POUR SOUTENIR L'EXCELLENCE DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Dès 2023 la Métropole va créer un appel à projets pour permettre aux établissements d'ESR d'obtenir un soutien financier à travers une convention de partenariat. L'ambition est de soutenir les stratégies d'établissements en suivant une approche de projets de recherche et de formations transdisciplinaires. Les stratégies d'établissement devront répondre à plusieurs critères tels que les relations partenariales, le caractère innovant, la dimension internationale et surtout s'intégrer dans les grands défis sociétaux métropolitains.

Fiche Action n°3

ACTION 4 : SOUTIEN AUX CHAIRES INDUSTRIELLES

Cette action permet de renforcer les partenariats entre les acteurs privés et publics autour de projets de recherche scientifiques collaboratifs favorisant l'implication des enseignants chercheurs et doctorants nationaux et internationaux et ainsi d'enrichir la formation grâce à une collaboration sur le long terme. Cette action agit en complément du dispositif régional sur le sujet. Les projets éligibles à un financement devront être présentés dans le cadre d'un dépôt de dossier au dispositif « Soutien aux chaires industrielles » de la Région Grand Est.

ACTION 5 : SOUTIEN AUX PROJETS ESRI STRUCTURANTS POUR LE TERRITOIRE

Cette action vise à renforcer le soutien de la Métropole envers des projets qui seront en adéquation avec les axes stratégiques du schéma métropolitain ESRI et qui auront pour objectifs de créer des retombées économiques

pour le territoire avec un effet structurant afin de contribuer à son rayonnement et à son attractivité en intégrant des entreprises, des acteurs nationaux-transfrontaliers-internationaux. Ainsi la Métropole accentue sa volonté d'amplifier un processus de soutien, déjà existant notamment à travers son soutien aux projets inscrits dans le CPER 21-27 tant sur le volet de recherche qu'immobilier. En 2022 la Métropole du Grand Nancy s'est mobilisée auprès du CHRU, de l'Université de Lorraine et de l'INSERM pour répondre ensemble, quatre membres fondateurs, à la 3e vague de l'AAP d'Institut Hospitalo-Universitaire avec le projet INFINY sur les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.

ACTION 6 : SOUTIEN AUX PROJETS BÂTIMENTAIRES DES ÉTABLISSEMENTS D'ESR

Afin de consolider le patrimoine ESR qui contribue au maintien de l'excellence de formation et au rayonnement des sites d'enseignement et d'innovation, cette action de soutien s'inscrit dans la continuité des projets de rénovation et de restructuration des établissements universitaires et d'innovation existants tels que : l'IUT de Nancy-Brabois, le Campus Aiguillettes et Sciences Po. dans le cadre du CPER 21-27 ou encore de l'aménagement de plateaux techniques de type salle blanche pour accueillir des entrepreneurs du secteur des biotechnologies.

2. CLARIFIER ET AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DES ACTIONS MÉTROPOLITAINES POUR L'INNOVATION.

Si les acteurs métropolitains peuvent dès à présent mobiliser plusieurs outils et dispositifs d'accompagnement à l'innovation, ce réseau territorial peut paraître complexe. Le potentiel de transfert technologique et de création de valeur semble par ailleurs sous-exploité. Le Liink aura vocation à jouer un véritable rôle de facilitateur dans l'accompagnement des projets académiques et économiques innovants par la convergence et la complémentarité des dispositifs.

ACTION 7 : PORTAIL DE L'INNOVATION MÉTROPOLITAIN

Cette action vise à créer une plateforme pour valoriser les actions existantes en faveur de l'innovation et le rôle des acteurs portant ces actions en les centralisant au sein d'un portail d'information pour les porteurs de projets. Intégrée au portail d'attractivité métropolitain et appuyée sur les sites des opérateurs tels que Grand Nancy Innovation et LORR'UP, cette plateforme sera accessible via le site internet de chacun des acteurs de l'innovation du territoire. Elle regroupera toutes les informations sur les structures d'incubation et d'accompagnement à l'innovation sur le territoire afin d'apporter de la lisibilité sur ces actions et de faire apparaître un parcours de suivi éclairé.

Il est envisagé d'insérer des volets sur :

- les acteurs de l'innovation du territoire
- les formations existantes en lien avec l'innovation
- les différentes possibilités de financement d'un projet
- l'emploi, en relayant des offres d'emploi et stage dans les start-ups (en lien avec le Jobboard French Tech).

Le portail sera simple d'utilisation pour permettre un accès à l'information rapide et pratique.

ACTION 8 : SOUTIEN À L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION DU TERRITOIRE

La Métropole du Grand Nancy, terre d'innovation et d'expérimentations, souhaite encourager le développement et la consolidation d'une dynamique d'innovation afin d'accompagner au mieux un porteur de projet dans la mise en œuvre de son idée qui pourrait générer des retombées économiques, sociales ou sociétales au territoire. Pour ce faire, la Métropole renforcera son soutien aux acteurs de l'innovation territoriaux afin de transformer le territoire en terre d'innovation pour les porteurs de projets et favoriser la création d'entreprises et d'emplois

La Métropole propose :

- **Un parcours d'accompagnement complet : idéation, incubation, accélération, aide au montage de projet, recherche de financements et hébergement de start-ups (ORBOR 1 et 2, Plateforme SVS et à venir la Maison de l'Innovation Technopolitaine)**

• Un projet de développement de plateaux techniques de type salle blanche pour accueillir des entrepreneurs du secteur des biotechnologies.

ACTION 9 :
OFFRE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE DÉDIÉE AUX ENTREPRISES EN CROISSANCE

Cette action vise à développer **une offre immobilière et foncière en adéquation avec les besoins exprimés par les entreprises en pleine croissance souhaitant développer, implanter leurs activités sur le territoire.** Cette offre comprendra des plateaux techniques à destination des acteurs privés de la recherche mais aussi des start-ups. Cette action sera menée en lien avec Grand Nancy Innovation et Lorr'up et la Métropole.

La Maison de d'Innovation Technopolitaine

·La Métropole s'engage dans le projet de **création de la Maison d'Innovation Technopolitaine,** au sein de l'écosystème d'innovation à Brabois, qui aura pour rôle d'accueillir dès 2025 : incubation, hébergement de start-up et d'entreprises, des plateaux techniques, un espace de conférences.

• Implantation d'entreprises de haute technologie au sein du projet de wonc d'activités INOVATECH. Coordination avec Grand Nancy Innovation et Lorr'up.

ACTION 10 :
LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE THERMALE

Nancy Thermal ouvre ses portes en avril 2023. Avec la concrétisation ce projet d'envergure, il est essentiel de soutenir le développement et la structuration de la filière thermale sous tous ses aspects.

La Métropole souhaite cibler son action autour de deux volets principaux : le tissu économique et la formation afin de soutenir le développement d'une communauté d'acteurs économiques autour du thermalisme et du bien-être.

• En partenariat avec l'Université de Lorraine et Grand Nancy Innovation, un appel à projets « Business Booster Thermal » sera lancé dès 2023 afin de faire émerger des initiatives de la Métropole Technopolitaine. Une approche universitaire pluridisciplinaire a été engagée afin d'élaborer une vision structurée et innovante qui sera proposée aux entreprises du territoire pour développer un service, un produit, une technique en lien avec Nancy Thermal.

· Nancy Thermal va créer près de 250 emplois sur le territoire. Pour répondre à cette demande et permettre l'acquisition d'une réelle expertise, il est nécessaire de développer de nouvelles formations. **La Métropole du Grand Nancy, le CHRU et l'Université de Lorraine ont créé en 2022 l'Institut Européen de Thermalisme, afin de soutenir, développer et valoriser les compétences en recherche et innovation. Mais également pour animer et coordonner les acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation liés au thermalisme en organisant des rencontres ou ateliers prospectifs pour le thermalisme.**

ACTION 11 :
LA CRÉATION D'UNE HALLE TECHNIQUE POUR LE MARCHÉ D'INTÉRÊT LOCAL

Cette action s'inscrit dans le cadre de la **création d'un Marché d'Intérêt Local (MIL),** outil visant à relocaliser l'écosystème alimentaire, à structure les filières agricoles mais également à appuyer **la formation, l'insertion, la sensibilisation, l'incubation et l'innovation** dans ces domaines à travers :

·La création d'une halle technologique à disposition des écoles, start-ups et entreprises, dans le but de regrouper les acteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la logistique autour d'une marque de territoire.

· Cette action contribuera à structurer les filières locales « du champ à l'assiette » et permettra d'agir sur l'autonomie alimentaire de la région et d'offrir une réponse à la source contre le gaspillage alimentaire pour

soutenir un système alimentaire plus résilient.

· Enfin cela permettra d'offrir de nouveaux parcours professionnels et de contribuer à l'insertion des publics précaires grâce aux métiers de l'alimentaire.

Ce projet est mené en collaboration avec la Métropole et de multiples acteurs du territoire dont le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Région Grand Est, Grand Nancy Innovation et Lorr'up. **Fiche Action n°11**

ACTION 12 : « LANDING PAD » ENTREPRENEUR

Proposer et promouvoir une offre de « landing pad » pour les entrepreneurs souhaitant développer leur activité dans la Métropole. Celle-ci doit être accompagnée d'une démarche de prospection active de la part de la Métropole. L'offre d'accueil et d'accompagnement inclura entre autres la recherche de locaux, un accompagnement à la relocation de l'entrepreneur et de sa famille, un accès facilité aux acteurs clés du territoire.

Cette action sera portée par Grand Nancy Innovation, structure d'accompagnement à l'innovation sur le territoire métropolitain, avec le « Welcome Office » mis en place par Lorr'up.

ACTION 13 : PROMOTION DES RÉUSSITES ENTREPRENEURIALES

Promouvoir les réussites entrepreneuriales locales en dehors du secteur métropolitain, en illustrant les atouts du territoire, tels que son offre immobilière abordable, sa proximité des grands centres de décision grâce à son positionnement géographique avantageux, son écosystème d'innovation, etc...

· Dédier un numéro du **METROPOLY à l'innovation pour le distribuer aux partenaires, aux entreprises à l'ensemble des citoyens et élus métropolitains.**

• Valoriser la « start-up du mois » sur le nouveau portail de l'innovation et éventuellement en faire la promotion sur le site internet et les réseaux sociaux de la Métropole.

· Création d'un **livret annuel regroupant les start-up en post-incubation**

3. RENFORCER LES LIENS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE ET LE MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE

La Métropole accompagnera le renforcement des liens entre établissements d'enseignement supérieur et la sphère socio-économique autour de grands « défis » sociétaux et territoriaux identifiés par la Métropole : transition énergétique, transition numérique, transition alimentaire et la santé.

ACTION 14 : CYCLE DE CONFÉRENCES EN AMONT DU WORLD MATERIALS FORUM

Organiser trois événements dans l'année en amont du World Materials Forum qui se déroule généralement fin du 1er semestre à Nancy. Il s'agit d'un rendez-vous incontournable des entreprises dans le domaine des matériaux. Ce forum, unique au monde, réunit chaque année environ 200 industriels, économistes et chercheurs. Ces trois événements se tiendraient durant le 1er semestre et proposeront des conférences avec des grands orateurs ainsi que des tables rondes regroupant plusieurs témoignages visant à confronter le point de vue entreprise et le point de vue académique sur une même thématique.

ACTION 15 : LES RENCONTRES MÉTROPOLITAINES DE L'ESRI

Cette action s'inscrit dans la volonté de la Métropole de renforcer le lien entre Science et citoyens, en mettant en place un **cycle de conférences / tables rondes, ouverts au public sur un sujet d'actualité et en lien avec les « Grands Défis Sociétaux »** :

transition énergétique, transition alimentaire, santé ; notamment l'ingénierie de la santé, la biotech, la bioproduction, transition numérique, etc... Ces tables rondes permettront de confronter les enjeux et problématiques de chacun des acteurs de l'écosystème ESRI métropolitain concernant des sujets d'actualité.

Fiche Action n°15

ACTION 16 : SOUTIEN À L'INNOVATION AU SEIN DES TPE-PME

Afin de maintenir le niveau de compétitivité des entreprises du territoire, la Métropole met en place le dispositif **« DEFI Business Innovation »**, qui a pour objectif de soutenir des projets d'innovation et d'optimisation de procédés à destination des TPE et PME en partenariat avec des laboratoires de recherche et grandes écoles.

ACTION 17 : CAFÉS MÉTROPOLITAINS

Afin de favoriser la mise en réseau des acteurs de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation, des cafés métropolitains seront organisés de façon récurrente pour améliorer la synergie entre les acteurs ESRI et ainsi fluidifier les échanges entre la Métropole du Grand Nancy et ses partenaires.

CHIFFRES CLÉS

60 laboratoires de recherche,
dont 3 LABEX

+ de 5 000 chercheurs
travaillant dans les laboratoires publics de la Métropole, dont 3 000 enseignants-chercheurs

1 initiative d'excellence confirmée,
dans le domaine de l'ingénierie systémique

Une dizaine de start-ups innovantes
créées chaque année avec l'appui de GNI

+500 étudiants-entrepreneurs chaque année
l'Université de Lorraine est ainsi l'université la plus entreprenante de France

Nancy Jazz Pulsations
Parc de la Pépinière

NANCY JAZZ PULSATIONS

AXE 2

- RENFORCER LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY -

Contexte et objectifs

Si l'attractivité universitaire reste forte et se traduit chaque année par l'arrivée massive d'étudiants, qui représentent près d'1 habitant sur 6, la Métropole peine à retenir ses jeunes diplômés et à attirer les talents en milieu de carrière. En conséquence, la Métropole entend mener une politique d'attractivité ambitieuse pour renforcer l'attractivité du territoire pour les étudiants et les chercheurs, français et étrangers, afin de consolider et renforcer l'excellence académique du site.

1. POSITIONNER LE GRAND NANCY EN TANT QUE MÉTROPOLE DE SCIENCES

La Métropole bénéficie d'un riche patrimoine scientifique matériel et immatériel qui gagnerait à être davantage connu pour devenir un véritable marqueur d'identité et de différenciation. Elle peut également capitaliser sur les grands événements scientifiques accueillis chaque année sur le territoire, à l'instar du World Materials Forum dans le domaine des matériaux.

ACTION 18 : RÉSEAU « BAR À SCIENCES »

Créer un **label « Bar à Sciences » qui sera décerné aux bars et lieux culturels métropolitains** en contrepartie de l'organisation régulière de soirées de médiation scientifique. Le calendrier et le contenu de ces soirées seraient chapeautés par la Métropole. Ce label sera également décliné en « Cup of Sciences » pour organiser des événements en après-midi pour un public différent (famille, jeunesse) dans des cafés du territoire.

La Métropole communiquerait autour de ce label et de l'organisation de ces soirées, ce qui pour l'établissement représente une opportunité d'affluence et de diffusion. La démarche diffère des autres actions de médiation scientifique car beaucoup plus informelle et moins engageante, il s'agit d'amener la science aux citoyens et non amener les citoyens à la science.

Fiche Action n°18

ACTION 19 : SCIENCES HORS LES MURS

Cette action vise à incarner la science dans l'espace public métropolitain à travers des contenus de médiation scientifique, sous forme d'expositions temporaires / permanentes diffusées dans les parcs et jardins de la métropole, par l'attribution des noms de rues, de places afin d'illustrer les travaux d'hommes et de femmes scientifiques métropolitains. Les Pôles « Culture, Sports et Vie Sociale » et « Développement économique » de la Métropole travailleront avec les établissements d'enseignements supérieurs de l'UL et hors UL, les organismes de recherche du territoire pour proposer un contenu scientifique de qualité. La Métropole fournira les espaces et les supports.

ACTION 20 : FAIRE DU FÉRU DES SCIENCES UN LIEU EMBLÉMATIQUE DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

La Métropole a transformé récemment l'identité de ce musée, anciennement musée de l'Histoire du fer pour le transformer et en faire une place forte de la science et surtout de la diffusion de la science. **Cette action vise à soutenir le « Féru des Sciences » dans son évolution en un lieu emblématique de la culture scientifique à l'échelle dépArtementale et régionale** en favorisant le lien et l'organisation d'événements dans ce lieu et le développement de partenariats académiques stratégiques. Elle nécessitera des investissements bâtimentaires structurants pour accompagner la réhabilitation des lieux.

2. ATTIRER ET RETENIR LES TALENTS FRANÇAIS ET INTERNATIONAUX, ENSEIGNANTS, CHERCHEURS, ÉTUDIANTS, JEUNES DIPLÔMÉS ET PORTEURS DE PROJETS SUR LA MÉTROPOLE

Si le territoire dispose d'ores et déjà de nombreux atouts, tels que son cadre de vie ou son positionnement géographique transfrontalier, des voies de progrès existent en matière d'appui à l'installation et à l'intégration des talents académiques. La qualité des environnements de travail proposés aux chercheurs et aux entrepreneurs est par ailleurs à renforcer dans un paysage académique hautement concurrentiel.

ACTION 21 : BOURSES D'EXCELLENCE DE MOBILITÉ ENTRANTE

Mise en place de 5 bourses d'excellence, décernées annuellement, à destination d'étudiants étrangers souhaitant effectuer une mobilité internationale dans un établissement d'enseignement supérieur du territoire. Les étudiants étrangers éligibles devront étudier en deuxième année de licence (ou équivalent, pour une mobilité en troisième année) avec une bonification si l'établissement est situé dans une ville jumelée à la Métropole. Un critère social sera également ajouté. La Métropole souhaite à travers cette aide financière pouvoir prendre en charge une partie des frais de transport et des coûts d'inscription dans l'établissement d'accueil. La bourse serait complétée par un accompagnement de la Métropole à la venue et à l'installation de l'étudiant, notamment à travers une facilité administrative.

Fiche Action n°21

ACTION 22 : SOUTIEN À L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ET DE COLLOQUES ESRI

La Métropole accentuera son soutien à l'organisation de manifestations en lien avec l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sur son territoire à travers un apport financier et/ou un soutien en nature (mise à disposition d'espaces ...). Ces événements devront contribuer au rayonnement du territoire métropolitain sur le plan national mais aussi international, en attirant notamment des enseignants chercheurs et étudiants de haut niveau. Sur le modèle des visites de professionnels du tourisme ou de l'investissement, un « Eductour » sera proposé aux doctorants, enseignants chercheurs et entreprises venus pour la conférence, afin qu'ils découvrent les atouts du territoire en matière de recherche, de tourisme et de développement économique. Une action co-gérée avec les opérateurs Destination Nancy, Grand Nancy Innovation et Lorr'up. **Fiche Action n°23**

3. FAIRE DE CHAQUE GRAND-NANCÉIEN D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN UN AMBASSADEUR DU TERRITOIRE.

Le Grand Nancy est un territoire d'accueil pour un grand nombre d'étudiants et de chercheurs qui, pour une majorité d'entre eux, démarreront ou poursuivront leur carrière professionnelle ailleurs. Ces derniers sont à considérer comme de potentiels ambassadeurs à même de relayer les atouts du territoire – mais encore faut-il leur donner les outils pour le faire. La Métropole souhaite ainsi consolider sa stratégie de communication et de marketing territorial vis-à-vis de l'extérieur.

ACTION 23 : SOUTIEN AUX ÉCOLES D'ÉTÉ

Soutenir la recherche « hors les murs ». Réservées aux étudiants de master, aux doctorants et aux post-doctorants, les écoles d'été durent entre une semaine et un mois. Elles permettent d'accroître les échanges autour de sujets d'études spécifiques. Le cadre informel favorise l'émergence de réflexions nouvelles et représente une excellente opportunité d'élargir son réseau.

ACTION 24 : CONSOLIDER LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ESRI DE LA MÉTROPOLE

1. Positionner la Métropole comme relais d'information des atouts et actualités des partenaires territoriaux.

2. Consolider la stratégie métropolitaine de communication ESRI. Cette stratégie de communication pourra se déployer notamment par :

- La création d'un compte LinkedIn Métropole du Grand Nancy ESRI,
- La restructuration et l'abondance du site internet pour les sujets « Université & Recherche » mais également « Innovation »
- Le renforcement de la diffusion des dispositifs ESRI de la Métropole.
- Mobiliser les anciens étudiants à travers un « ESRI Day » photos, anecdotes...

De plus, il s'agira de relayer de manière plus importante la plateforme Echosciences Grand Est sur le site de la Métropole et de communiquer autour de l'existence de cet outil, qui ambitionne de rapprocher sciences et société. L'objectif étant de faire connaître les forces ESRI du territoire afin de placer Le Grand Nancy comme place forte de l'ESRI français et donc d'attirer des étudiants et des actifs, mais également de faire connaître les actions de la Métropole sur l'ESRI. Une action en lien avec la Mission rayonnement et la direction Développement & Attractivité du Pôle Développement économique de la Métropole.

ACTION 25 : CRÉER UNE CITÉ INTERNATIONALE

Créer un espace d'accueil pour les étudiants internationaux afin d'offrir un bouquet de services et d'accompagnement pour les démarches administratives, ainsi que des espaces de travail, culturels, de conférences. Favoriser les interactions au sein d'une communauté internationale étudiante.

CHIFFRES CLÉS

+ de 7 000 étudiants étrangers,
soit près de 3% de la population du Grand Nancy

Top 5 des villes intermédiaires les plus attractives

Top 10 des villes étudiantes les plus attractives

18 % des étudiants de l'UL trouvent un emploi
sur la Métropole en sortie d'études

La Place Stanislas à Nancy

AXE 3

- CONTRIBUER À LA CONTINUITÉ DES PARCOURS, L'ATTRACTIVITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLÔMÉS -

Contexte et objectifs

Avec plus de 50 000 étudiants, le Grand Nancy est la 3e agglomération française en termes de densité étudiante. Avec un bassin de recrutement essentiellement régional, le rythme de progression du nombre d'étudiants inscrits dans les établissements de formation métropolitains devrait toutefois ralentir durant les dix ans à venir, avant de décroître plus nettement aux alentours de 2030.

Le maintien de cette population étudiante constitue un enjeu fort, d'autant que ce réservoir de forces vives constitue un atout significatif pour le territoire et ses acteurs socio-économiques. La Métropole souhaite donc accompagner ses étudiants tout au long de leur parcours académique, de la poursuite d'études des bacheliers à leur réussite dans le supérieur et leur insertion professionnelle sur le territoire.

1. VALORISER L'OFFRE DE FORMATION SUPÉRIEURE MÉTROPOLITAINE ET ENCOURAGER LA POURSUITE D'ÉTUDES DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE.

Le Grand Nancy est confronté à une baisse du taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des lycéens de l'académie Metz-Nancy, qui constituent le premier vivier de recrutement de ses organismes de formation (-7,6 points entre 2016 et 2020, avec une accélération sur les années 2019 et 2020 qui s'explique par des taux de réussite élevés au baccalauréat dans un contexte marqué par la crise du covid-19). L'enjeu est donc d'accompagner les jeunes du territoire dans leur orientation, avant et pendant leurs études supérieures, et de permettre la réussite de tous dans le supérieur. La Métropole s'inscrira ici en complémentarité des actions menées par la Région Grand Est, plus précisément par le Service Public Régional de l'Orientation, pour atteindre cet objectif.

ACTION 26 : RÉSEAUX DE MENTORAT ENTRE ENTREPRISES ET COLLÉGIENS/LYCÉENS

Favoriser la création de réseaux de mentorat entre les entreprises et les établissements secondaires du territoire et à favoriser les visites d'entreprise ou mise en situation pour les élèves du secondaire. Les entreprises cibles sont les entreprises industrielles et notamment les ETI du territoire lorrain. Ces initiatives ont pour objectifs de susciter de nouvelles ambitions chez les jeunes, de les informer au plus tôt sur la réalité des métiers et sur les parcours de formation correspondants, existants sur le territoire. Cela contribuera également à transformer l'image négative des entreprises industrielles, qui peut entraîner des difficultés de recrutement. Cette action de sensibilisation vise un effet à moyen-long terme. Certaines initiatives similaires ont déjà été mises en place de manière volontariste par des entreprises, la Métropole souhaite ainsi les encourager et les renforcer. Elle sollicitera à ce titre les clubs et réseaux d'entreprises locaux (CCI 54, Club ETI Grand Est...), l'UIMM, le Rectorat et le Conseil DépArtemental de Meurthe-et-Moselle ou la Région GE. La Métropole sollicitera également Lorr'up, l'agence de développement économique du Sud54 pour tisser le lien avec les entreprises.

Fiche Action n°26

ACTION 27 : DIFFUSION D'UNE CULTURE EUROPÉENNE AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Cette action vise à faire intervenir un groupe d'étudiants dans une classe de primaire et secondaire afin de **susciter et développer l'intérêt des élèves pour la culture européenne** et plus globalement vers d'autres cultures. Le programme sera composé d'une intervention sur un pays par trimestre. Les pays frontaliers seront prioritaires pour les interventions.

Fiche Action n°27

ACTION 28 : ENCOURAGER LA POURSUITE D'ETUDES SUPÉRIEURES

La Métropole souhaite, à travers cette action, **soutenir les initiatives qui contribueront à rapprocher les élèves d'écoles primaires, de collèges et de lycées des études supérieurs.** Cela peut consister en une visite de campus, l'intervention d'étudiants dans les classes pour présenter leur formation ou leur établissement, etc... A titre d'exemple, la Métropole a soutenu des dispositifs tels que « les Cordées de la Réussite » ou « les Cordées de l'Excellence » qui visent à créer un programme d'échange entre étudiants et collégiens ou lycéens sur une année, ou encore les Olympiades Nationales de Chimie, qui font découvrir aux élèves de lycée le monde de la recherche.

2. FACILITER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES ET L'INSERTION DES JEUNES DIPLÔMÉS SUR LE TERRITOIRE.

La Métropole peine aujourd'hui ancrer sur son territoire ses jeunes diplômes (seulement 18% des étudiants formés à l'Université de Lorraine resteraient sur le Grand Nancy). Pourtant, les entreprises font état de difficultés de recrutement et sont notamment confrontées à des pénuries de candidatures à des niveaux de qualification nécessitant des études supérieures. L'enjeu sera donc de favoriser la rencontre entre offre et demande, d'autant que les déséquilibres aujourd'hui observés sur le bassin d'emploi du Grand Nancy pourraient s'amplifier dans les prochaines années, y compris dans les métiers de la santé et de l'ingénierie qui sont pourtant surreprésentés dans l'offre de formation métropolitaine.

ACTION 29 : RENCONTRES ENTRE PME/ETI ET ETUDIANTS

Cette action vise à **créer du lien entre les entreprises du territoire et les étudiants en venant les faire « pitcher » au sein des établissements d'ESR.** Il s'agit par ailleurs de rencontres qui viseront à apporter une visibilité et une connaissance du tissu économique aux étudiants et à faciliter leur insertion professionnelle dans les entreprises du territoire. Pour mettre en œuvre cette action la Métropole travaillera de concert avec les établissements d'enseignement supérieur et également avec Lorr'up, l'agence de développement économique du Sud54, pour le contact et le lien avec les entreprises.

ACTION 30 : PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ETUDIANT

Cette action propose d'**aller à la rencontre des publics étudiants encore éloignés de l'entrepreneuriat pour faire découvrir et promouvoir l'entrepreneuriat étudiant et les dispositifs qui le favorisent.** Cela peut-être au sein de l'Université de Lorraine, Campus Lettres ou au sein d'autres établissements d'enseignement supérieur, notamment les lycées professionnels accueillant des BTS. Il ne s'agit pas uniquement d'organiser des présentations du PeeL lors des rentrées scolaires mais de communiquer plus largement par exemple à travers des événements et des campagnes d'affichage dans les espaces publics et les transports sur la Métropole.

CHIFFRES CLÉS

55 000 étudiants

2e Métropole française en termes de densité étudiante
avec 1 étudiant pour 6 habitants

58 établissements
dont 11 écoles d'ingénieurs publiques

1er pôle ingénieur
en dehors de l'Île-de-France

VIE ÉTUDIANTE

-AMÉLIORER LES CONDITIONS DE FORMATION ET DE VIE DES ÉTUDIANTS -

Contexte et objectifs

Positionné à la 11e place du classement des métropoles où il fait bon étudier, le Grand Nancy offre d'ores et déjà à ses étudiants un cadre de vie attractif. Ces derniers sont toutefois confrontés à une augmentation constante ces dernières années du coût de la vie étudiante, qui peut représenter un véritable frein dans leur réussite académique, notamment pour les publics les plus fragiles. La Métropole, en cohérence avec l'action de ses partenaires, tels que le CROUS, les bailleurs sociaux ou encore la Région Grand Est, sera ainsi attentive à **garantir des conditions de vie, d'études et d'insertion professionnelle optimales** à l'ensemble de ses étudiants et ce, tout au long de leurs études.

À noter, cet axe transverse fera l'objet d'une démarche dédiée.

1. GARANTIR AUX ÉTUDIANTS UN CADRE DE VIE ET UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPICE À LA RÉUSSITE DE LEURS ÉTUDES

La Métropole entend ici améliorer les conditions de vie de ses étudiants (logement, restauration, transport, santé, accès au sport et à la culture...) qui font partie intégrante des critères de choix d'installation des étudiants nationaux comme internationaux et participent à l'attractivité des établissements et du territoire.

2. FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES DANS LA CITÉ

Il s'agit tant de prendre en compte leur regard, comme c'est le cas avec la mise en place du Conseil de la Vie étudiante du Grand Nancy, que de valoriser dans leur parcours leur implication dans la vie culturelle et associative du Grand Nancy. Autant d'actions-clés pour accroître le sentiment d'appartenance des étudiants et participer à l'ancrage sur le territoire à l'issue de leurs études (ou d'une première partie de carrière réalisée sur un territoire limitrophe).

3. PROPOSER UNE VIE CULTURELLE AU SERVICE DES ÉTUDIANTS QUI SOIT RICHE ET MÉMORABLE

Forte d'une vie festive marquée par des événements phares comme les « 24 heures de Stan » ou les Nocturnes Étudiantes, le Grand Nancy entend poursuivre le développement de ses offres culturelles à destination des étudiants pour leur offrir une expérience de vie étudiante unique en France. Cela passe notamment par le soutien à l'organisation d'événements étudiants ayant vocation à dynamiser la vie culturelle et sportive et, par la même occasion, à renforcer l'attractivité de la Métropole auprès des étudiants nationaux et internationaux.

Le plan d'actions en matière de vie étudiante fera l'objet d'une démarche partenariale et transverse, permettant de couvrir les dimensions de la vie étudiante (logement, restauration, santé, mobilité, accès à la culture, emploi, alimentation...).

UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE FACILITATEUR TERRITORIAL

Contexte et objectifs

La Métropole du Grand Nancy assumera un rôle d'animateur et de facilitateur des démarches collectives structurantes pour le territoire. Elle appuiera ainsi la rencontre entre les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans l'objectif de décliner de manière opérationnelle les ambitions de sa stratégie.

Pour ce faire, la Métropole pourra s'appuyer sur des instances consultatives associant les partenaires locaux et nationaux concernés.

COMITÉ STRATÉGIQUE « UNIVERSITÉ – RECHERCHE – SANTÉ »

Début 2021, la Métropole du Grand Nancy a réuni au sein du comité stratégique « Université- Recherche-Santé » 31 membres représentatifs de la recherche et de l'innovation métropolitaine, présidé par Jean-Yves Le Déaut, en associant l'Université de Lorraine et le CHRU de Nancy. Les missions de ce comité sont de faire des recommandations pour renforcer l'attractivité et accompagner la Métropole dans la définition de ses grandes priorités. Cette action est portée par la Direction Enseignement Supérieur Recherche Innovation du Pôle développement économique du Grand Nancy.

HAUT CONSEIL DU CLIMAT

Courant 2022, la Métropole du Grand Nancy a participé à la création du Haut Conseil du Climat, entité indépendante qui pourra la conseiller sur les politiques liées au climat et à la transition écologique mais aussi sur les politiques de recherche dans ces domaines. Cette action est co-portée par la Direction Enseignement Supérieur Recherche Innovation du Pôle développement économique et la Direction du Climat et de la Transition Energétique du Pôle mobilités et développement urbains durables du Grand Nancy.

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE DU GRAND NANCY

Existant depuis 2009, le Conseil de la Vie Etudiante (CVE) est une instance participative du Grand Nancy dédiée aux étudiants de la Métropole. Il est un lieu d'échange et de discussion pour l'ensemble des acteurs de la vie étudiante : étudiants, associations étudiantes, établissements d'enseignement supérieur, CROUS etc... Le CVE permet d'apporter le regard des étudiants sur les politiques publiques en matière de vie étudiante portées par le Grand Nancy, et permet d'élaborer des propositions susceptibles d'améliorer la qualité de vie des étudiants au quotidien. Cette action est portée par la Direction du Développement Social, de la Jeunesse et de la Santé du Grand Nancy du Pôle culture sports et vie sociale.

« TASKFORCE INNOVATION SANTÉ »

Le principe de mise en place d'une taskforce dédiée à l'accélération de l'Innovation en santé a été impulsé par la Métropole en lien avec ses partenaires clés, au premier rang desquels l'Université de Lorraine, le CHRU, la SATT, Biovalley France, le CNRS, l'INSERM et bien sûr l'Incubateur Lorrain et Grand Nancy Innovation.

Cette équipe permet de mutualiser les expertises et de mettre en cohérence les actions de chacun des membres. Opérationnelle, elle assure un suivi des projets santé en cours et potentiels afin d'en partager l'état d'avancement, d'identifier les besoins et d'y répondre concrètement de manière concertée. Elle est un appui précieux pour identifier et ajuster les actions à mettre en œuvre à l'échelle métropolitaine. Elle sera réunira tous les 2 mois et autant que de besoin à compter de 2023.

GROUPE STRATÉGIE ECONOMIQUE

Installé fin 2020, le groupe stratégie économique a pour objectif d'engager les acteurs économiques dans une gouvernance stable, resserrée, afin de les associer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie économique et d'innovation dans le cadre d'un processus continu.

En complément, pour assurer la bonne coordination des politiques publiques liées à l'innovation, un Comité de pilotage Développement économique est mis en place entre la Métropole et les opérateurs clés Lorr'up, Grand Nancy Innovation et Scalen.

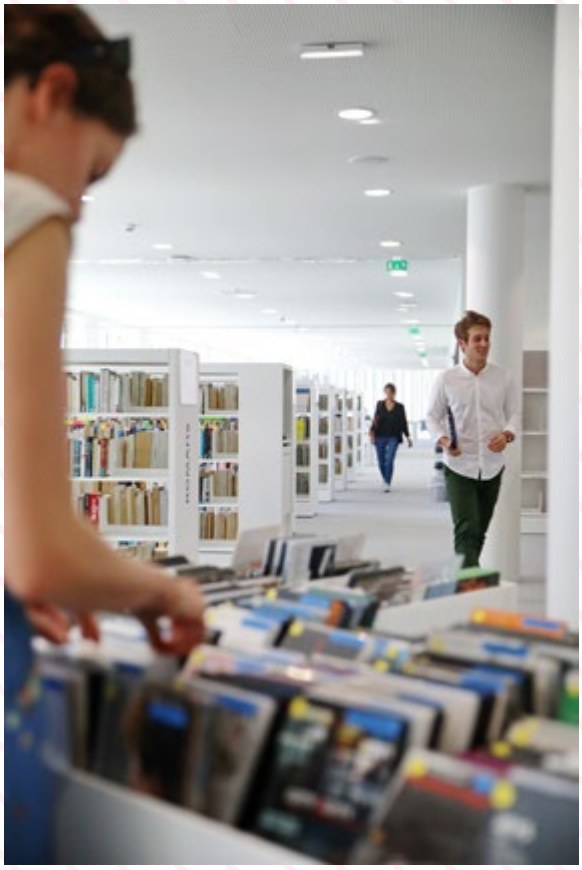

Les rives de Meurthe

PLAN D'ACTIONS DÉTAILLÉ

- FONDS DE SOUTIEN MÉTROPOLITAIN À LA RECHERCHE D'EXCELLENCE -

FICHE ACTION N°1

Il s'agit de créer un fonds de soutien métropolitain pour accompagner la recherche pluridisciplinaire sur le territoire, dans les thématiques phares du site.

Critères d'éligibilité :

- Contribuer à construire une réponse aux grands défis identifiés par la Métropole : transition énergétique, transition numérique, transition alimentaire et santé ;
- Associer au moins une entreprise du territoire, qui doit justifier d'un réel engagement au projet via un apport financier, humain, matériel, d'expertise...
- Justifier d'une transdisciplinarité en intégrant les Sciences Humaines et Sociales ;
- Contribuer à la diffusion de la science dans la société ;
- Montrer les retombées éventuelles du projet sur le territoire ;

Une bonification sera envisagée si le projet inclut une dimension transfrontalière ou internationale.

OBJECTIF

Soutenir financièrement l'acquisition des équipements d'excellence et les compétences de recherche associées afin de conforter le haut niveau scientifique du territoire.

CIBLE

Organismes de recherche publics ou privés implantés sur le territoire métropolitain.

CALENDRIER

Le fond sera ouvert dès 2023.

PILOTE

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy

PARTENAIRES PRESSENTIS

n/a

- PRIX DE THÈSE MÉTROPOLITAINS -

Le doctorat est à la fois une expérience professionnelle de recherche et le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur internationalement reconnu. Si les doctorants formés par la recherche ont une grande expertise scientifique, ils ont également une culture de l'innovation, qui est un atout pour le monde socio-économique et les entreprises qui cherchent à innover.

FICHE ACTION N°2

Les prix de thèse métropolitains comptent parmi les actions mises en œuvre par la collectivité pour encourager et récompenser la recherche et l'innovation, atouts pour l'économie et le développement du territoire. La Métropole du Grand Nancy décerne, depuis 2018, deux prix de thèse à des doctorants du territoire. Il existe deux catégories de prix : le prix « docteur-entrepreneur » et le prix « Territoire ». Le premier, décerné tous les deux ans, récompense le travail de thèse d'un doctorant-entrepreneur ayant un projet entrepreneurial, de création d'entreprise et présentant des travaux pouvant avoir des retombées économiques. Le second est attribué à un doctorant dont les recherches apportent une connaissance bénéfique pour le territoire dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : numérique, transition écologique et gestion forestière, ingénierie de la santé, sciences humaines et sociales.

Ces prix sont accompagnés d'une récompense financière de 1 500 € chacun.

Les lauréats sont sélectionnés selon plusieurs critères, et notamment : transdisciplinarité, caractère innovant des travaux (sujet, protocole ou retombée), retombées possibles sur le plan industriel et sociétal, valeur sur le plan fondamental (caractérisée par la participation à des conférences scientifiques, la publication d'articles, de posters ou encore d'actions de pédagogie scientifique).

OBJECTIF

Ces prix contribuent à :

Valoriser un travail conséquent mené par un doctorant effectuant sa thèse sur le territoire métropolitain ;

Donner de la visibilité aux travaux de recherche permettant une collaboration facilitée avec tous les acteurs du territoire ;

Soutenir et concrétiser les projets futurs des doctorants

CIBLE

Doctorants

CALENDRIER

Les prix seront reconduits annuellement. La sélection est lancée au printemps pour une remise des prix en fin d'année par le Président de la Métropole.

PILOTE

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy

PARTENAIRES PRESSENTIS

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy
Université de Lorraine, PeeL

- APPEL À PROJETS POUR L'EXCELLENCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE -

FICHE ACTION N°3

Créer un appel à projets permettant aux projets retenus de bénéficier d'un appui financier de la Métropole dans le cadre d'une convention de partenariat sur 2 ans. Il s'agit de raisonner dans une logique de projets et de stratégies d'établissement, portant sur la recherche, mais aussi la formation dans une certaine mesure.

Cette stratégie d'établissement devra répondre à plusieurs critères :

- Au moins un projet partenarial avec une autre composante de formation ou un autre établissement ;
- Au moins un projet portant sur une formation innovante ou une nouvelle innovation dans une formation existante ;
- Un projet ayant un axe international ou transfrontalier ;
- L'intégration des grands défis : transition numérique, transition énergétique ou portée sur un domaine de la santé.

Un suivi concret sera mis en place concernant cette stratégie avec un point d'étape chaque année.

OBJECTIF

Entrer dans une logique de financement de projets et d'appui à la stratégie de recherche des établissements, en cohérence avec les objectifs et la stratégie métropolitaine. Assurer un accès large et équitable au financement pour les établissements.

CIBLE

Etablissements d'ES publics et privés

CALENDRIER

L'AAP sera ouvert en début d'année N (de janvier à mai pour le dépôt de dossier) pour une convention démarrant en N1+. L'action sera lancée dès 2023.

PILOTE

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy

PARTENAIRES PRESSENTIS

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy

-CRÉATION D'UNE HALLE TECHNOLOGIQUE DANS LE CADRE DU MARCHÉ D'INTÉRÊT LOCAL (MIL)-

FICHE ACTION N°11

Dans le cadre du projet de création d'un Marché d'Intérêt Local (MIL), outil visant à relocaliser l'écosystème alimentaire, à structurer les filières agricoles mais également à appuyer la formation, l'insertion, la sensibilisation, l'incubation et l'innovation dans les domaines de l'alimentation.

OBJECTIF

La création d'une halle technologique à disposition des écoles, start-ups et entreprises, dans le but de regrouper les acteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la logistique autour d'un projet commun.

Cette action contribuera à structurer les filières locales « du champ à l'assiette » et permettra d'agir sur l'autonomie alimentaire de la région et d'offrir une réponse à la source contre le gaspillage alimentaire pour soutenir un système alimentaire plus résilient.

Enfin cela permettra d'offrir de nouveaux parcours professionnels et de contribuer à l'insertion des publics précaires grâce aux métiers de l'alimentaire.

CIBLE

Association FoodTech GE, enseignement supérieur (Écoles, EPL, IUT, Centre de formation), INRA, ENSAIA, Agria Grand Est, agriculteurs, transformateurs agricole et agro-alimentaires...

CALENDRIER

Mise en œuvre à partir de 2024

PILOTE

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy

PARTENAIRES PRESSENTIS

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy Chambre d'Agriculture, PAT Sud 54, Multipole Sud 54, CD54, Lorr'Up, GNI, Paysan Bio Lorrain, Fermiers Lorrains, Région Grand Est

-LES RENCONTRES MÉTROPOLITAINES DE L'ESRI-

FICHE ACTION N°15

Mise en place d'un cycle de conférences/tables rondes ouvert au public sur un sujet d'actualité et en lien avec les « Grands Défis Sociétaux » : transition énergétique, transition alimentaire, santé (ingénierie de la santé, biotech, bioproduction), transition numérique.

Le créneau : les jeudis de 18h à 20h dans un lieu emblématique de la Métropole ;

La fréquence : 3 à 4 événements dans l'année ;

Les intervenants : des représentants de l'écosystème ESRI, élus (territoire), entreprises.

Ces tables rondes permettront de confronter les enjeux et problématiques de chacun des acteurs concernant des sujets d'actualité.

Pour la première année de mise en œuvre, les conférences seraient organisées au sein d'espaces métropolitains (Muséum Aquarium, siège du Grand Nancy, Centre de congrès Prouvé...), ce qui permettra de clarifier son rôle d'interface entre l'enseignement supérieur, l'innovation et le monde économique. De plus, cela permet d'ouvrir le champ de l'ESRI au grand public.

La 1ère année permettra d'évaluer l'intérêt du public pour ce type d'événement et de prendre le temps d'engager le dialogue avec les écoles pour les éditions suivantes. Dans un second temps, un réel « parcours de conférences » dans les établissements du territoire sera organisé, l'établissement d'accueil diffèrera selon le sujet abordé lors de la table ronde.

OBJECTIF

Cette action a pour objectif de :

Créer du lien entre les différents acteurs qui agissent autour d'un sujet et avec le grand public ;

Permettre une meilleure identification des compétences et des actions de la Métropole sur l'ESRI et de mieux faire connaître les écoles et l'écosystème ESRI du territoire.

CIBLE

Phase 1 : Laboratoires, enseignants chercheurs, entreprises, étudiants

Phase 2 : Déclinaison vers le grand public

CALENDRIER

Le premier cycle sera lancé à partir de 2024.

PILOTE

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy (gestion du calendrier et du contenu, contact avec les intervenants)

PARTENAIRES PRESSENTIS

Tous les établissements ESRI du territoire et particulièrement l'Université de Lorraine, Club ETI Grand Est, Liink (pour le lien avec les start-ups), CNRS, CHRU.

- LE RÉSEAU « BAR À SCIENCES » -

FICHE ACTION N°18

Cette action porte sur la création d'un label « Bar à Sciences » : un bar obtiendra le label en contrepartie de l'organisation de soirées mensuelles de médiation scientifique.

Sur la base du volontariat, des chercheurs animeront le temps de la soirée un débat sur les sujets de recherche ou d'actualité dans leur domaine, avec le public du bar. La Métropole communiquera autour de ce label et de l'organisation de ces soirées, ce qui pour l'établissement représente une opportunité d'affluence et de diffusion.

La démarche diffère des autres actions de médiation scientifique car la démarche est beaucoup plus informelle et moins engageante : il s'agit d'amener la science aux citoyens et non d'amener les citoyens à la science. Si l'action fonctionne et répond aux objectifs initiaux, il pourrait être envisagé de la décliner, par exemple en créant également « Un Café avec la Science » pour organiser des événements en fin d'après-midi pour un public différent (famille, enfant, jeunesse) dans des cafés du territoire.

OBJECTIF

Rapprocher la science des citoyens dans un cadre convivial.

CIBLE

Grand public

CALENDRIER

L'action sera initiée en 2023

PILOTE

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy

PARTENAIRES PRESSENTIS

Laboratoires et scientifiques

-BOURSE D'EXCELLENCE DE MOBILITÉ ENTRANTE -

La mobilité internationale est une réelle opportunité dans le cursus d'études d'un étudiant. Elle permet de découvrir un nouveau pays, une nouvelle langue, une nouvelle culture, mais aussi un nouvel établissement d'enseignement. C'est une expérience humaine et scolaire unique et enrichissante qui permet de développer des compétences recherchées dans le monde de l'entreprise. La Région Grand Est mène depuis quelques années des actions sur la mobilité internationale sortante, afin de permettre aux étudiants du territoire de partir en mobilité. En complémentarité de l'action régionale et pour répondre aux besoins des établissements du territoire, la Métropole souhaite mener des actions en faveur de la mobilité internationale entrante.

FICHE ACTION N°21

Mettre en place 5 bourses d'excellence à destination d'étudiants étrangers souhaitant effectuer une mobilité internationale dans un établissement d'enseignement supérieur du territoire. Les étudiants étrangers éligibles devront étudier en deuxième année de licence (ou équivalent, pour une mobilité en troisième année) dans un établissement situé dans une ville jumelée à la Métropole. Un critère social sera également ajouté. La Métropole souhaite à travers cette aide financière prendre en charge une partie des frais de transport et des coûts d'inscription dans l'établissement d'accueil. La bourse serait complétée par un accompagnement à la venue et à l'installation de l'étudiant (appui administratif) et un accès facilité aux transports et à la culture.

OBJECTIF

Renforcer l'attractivité du territoire pour des étudiants en mobilité internationale

Appuyer l'ouverture internationale des établissements d'enseignement supérieur du territoire

CIBLE

Etudiants étrangers

CALENDRIER

2023 : Réflexion sur les critères et structuration du processus de sélection

2024 : Mise en œuvre

PILOTE

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy

PARTENAIRES PRESSENTIS

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy et leurs partenaires académiques éligibles

- SOUTIEN À L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS ET DE COLLOQUES ESRI -

Depuis quelques années déjà, la Métropole soutient l'organisation de manifestations en lien avec l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sur son territoire. Elle souhaite poursuivre et accentuer cette action.

FICHE ACTION N°23

Accentuer le soutien à l'organisation d'évènements ESRI et de colloques scientifiques sur son territoire. Ce soutien se traduit par un apport financier (subvention) et/ou la mise à disposition d'espaces métropolitains.

Ces événements devront contribuer au rayonnement du territoire métropolitain sur le plan national mais aussi international. Pour être éligible, la manifestation doit se tenir sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy et doit s'adresser à des professionnels, des chercheurs, des étudiants ou au grand public et enfin la manifestation doit avoir un impact positif sur le territoire.

Une découverte des atouts économiques et touristiques de la Métropole (sur le modèle des « éductours ») sera proposée aux doctorants, enseignants chercheurs et entreprises venus pour la conférence. Une action co-gérée avec les opérateurs de la Métropole.

OBJECTIF

L'organisation de manifestations en lien avec l'ESRI contribue au développement et au rayonnement du territoire métropolitain sur le plan national mais aussi international, ainsi qu'à la reconnaissance des forces et atouts du site universitaire et scientifique du territoire. C'est un facteur d'attractivité pour les enseignants chercheurs et étudiants de haut niveau.

CIBLE

Etablissement d'enseignement supérieur ou organisme de recherche public ou privé / association 1901

CALENDRIER

Cadrage et mise en œuvre dès 2023

PILOTE

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy

PARTENAIRES PRESSENTIS

Lorr'up, Grand Nancy Innovation et Destination Nancy

- RÉSEAU DE MENTORAT ENTRE COLLÉGIENS/LYCÉENS ET ENTREPRISES -

FICHE ACTION N°26

Favoriser la création de réseaux de mentorat entre les entreprises et les établissements secondaires du territoire, favoriser les visites d'entreprises ou mises en situation pour les élèves du secondaire. Les entreprises cibles sont les entreprises industrielles et notamment les ETI du territoire lorrain. Cette action de sensibilisation vise un effet à moyen-long terme. Certaines initiatives similaires ont déjà été mises en place de manière volontariste par des entreprises, la Métropole souhaite ainsi les encourager et les renforcer.

OBJECTIF

Susciter de nouvelles ambitions chez les jeunes

Informer les jeunes sur la réalité des métiers et sur les parcours de formation correspondants

Transformer l'image des entreprises industrielles

CIBLE

Collégiens / Lycéens du territoire métropolitain

CALENDRIER

Amorçage en 2023

Mise en œuvre à partir de 2024

PILOTE

Direction ESRI - Pôle développement économique - Métropole du Grand Nancy pour le lien avec les acteurs en charge (CD54, Région Grand Est, Rectorat)

PARTENAIRES PRESSENTIS

Collèges et lycées, Réseaux d'entreprises locaux, UIMM, Lorr'up,

La Métropole souhaite remercier les participants pour leur disponibilité et leur implication dans l'élaboration de ce travail commun et en particulier les représentants des institutions suivantes :

contact : esri@grandnancy.eu

Les 24 heures de Stan

métr ole
ancy

métropole
GrandNancy

février 2023